

SAINT MICHE SUR RHÔNE



Thierry CRESTAN



Photo: Olivier Lajuzan—<https://olivier.weebly.com/>





Pépi-Vert AQUASUN

Philippe GUILLOT

Création de Jardins & Piscines

Paysagés depuis 30 ans

≈ L'EAU, ☀ LE SOLEIL, 🌿 LA NATURE

UN ESPRIT, UN SAVOIR FAIRE, UNE ÉQUIPE
PROFESSIONNELLE À VOTRE ÉCOUTE
30 ANS D'EXPERIENCE

Création • Entretien • Rénovation de piscine
AMÉNAGEMENT DÉCO PAYSAGÉ



- Traditionnelle
- Coque
- Bois

UN ESPRIT . UN SAVOIR-FAIRE

Une équipe de professionnels à votre écoute

04 74 56 60 11

RN86 — AQUASUN — RN86
CHAVANAY — PEPI-VERT — CONDRIEU

Expo à visiter absolument sur
www.aquasun-pepivert.fr

220, route de Verlieu - RN 86 - 42410 St Michel/Rhône Du lundi au vendredi 8h30/12h et 14h/18h30 ⚠ Samedi 9h/13h

LES VOEUX DU MAIRE



Madame, Monsieur,

A nouvelle année, nouveau bulletin ; c'est à chaque fois un honneur d'en écrire les premières lignes et de pouvoir vous présenter, au nom du Conseil Municipal, mes vœux les meilleurs en souhaitant que l'année 2018 vous apporte la santé, la sérénité, des bonheurs toujours renouvelés et qu'elle transforme en réussite tous vos projets.

2017 a vu la réfection de la partie sud de la rue des Granges avec l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques ; avec la disparition des poteaux la rue a retrouvé le charme des rues de campagne. Ces travaux ont pu être réalisés grâce à l'aide du SIEL pour l'enfouissement des réseaux et à une subvention conséquente pour la voirie qui nous a été attribuée par notre conseillère départementale, Valérie PEYSSELON, que je remercie vivement.

La partie de la rue du Solon, située l'entrée sud du village, a également vu l'enfouissement des lignes téléphoniques et la suppression des poteaux qui les soutenaient.

D'autres travaux avaient été envisagés pour 2017 : le remplacement de la structure métallique supportant la cloche qui sonne l'angélus par un beffroi en bois ; des travaux d'isolation des murs et du plafond et le remplacement des menuiseries de la salle Marthoud. Ces projets étaient conditionnés à l'obtention de subventions, celles-ci nous ayant été attribuées en fin d'année, ces travaux verront leur réalisation en 2018.

Des projets de voirie sont également prévus pour 2018 :

La création d'une place de parking pour personnes à mobilité réduite pour la bibliothèque.

La réfection de la partie de la rue de la Lône située entre Chavanay et la rue des Cyprès.

La réalisation d'un plateau ralentisseur au carrefour des rues de la Lône et des Cyprès.

Ces projets ont fait l'objet de demandes de subvention auprès du Département, leurs réalisations sont conditionnées aux réponses à ces demandes.

La mise en place de la fibre optique avait démarré en 2016, le déroulage des lignes s'est poursuivi en 2017. Le raccordement des habitations est envisagé pour le milieu 2018 ; une réunion d'information sera alors programmée pour informer les habitants de la commune sur la procédure à suivre pour obtenir le raccordement.

Je terminerai ce mot en adressant mes remerciements les plus sincères à l'ensemble du personnel communal, la qualité du travail qu'ils assurent, leur disponibilité, leur dévouement au service de tous sont remarquables et font honneur à notre commune.

Je remercie aussi chaleureusement tous les bénévoles, les responsables d'association, les citoyens qui s'investissent dans la vie de notre village, leur engagement est fondamental, il contribue au bien vivre de tous les instants.

En vous souhaitant de prendre plaisir à la lecture de ce bulletin.

Bien cordialement.

Votre Maire, Jean-Louis POLETTI



VIE MUNICIPALE

Votre Équipe Municipale	<i>page 08</i>
Le Personnel Communal	<i>page 09</i>
Les Commissions Communales	<i>page 10</i>
Budgets 2017	<i>page 12</i>
Etat Civil (Mariages, naissances, décès)	<i>page 14</i>
C.C.A.S. (Centre Communal Action Sociale)	<i>page 15</i>

VIE PRATIQUE

Démarches Administratives	<i>page 20</i>
La Bibliothèque	<i>page 25</i>
La Salle des fêtes	<i>page 26</i>
Déchets, recyclage & voisinage	<i>page 28</i>
Pilat Propre	<i>page 32</i>
Ambroisie : l'affaire de tous	<i>page 34</i>
Prévention cambriolages résidentiels	<i>page 36</i>
Apiculture	<i>page 38</i>

Directeur de publication :

Jean Louis POLETTI

Comité de Rédaction :

David CHAUMEIL - Claire D'AGOSTINO - Bruno DEGENETAIS -

Antonio DIONISIO - Sylvie GUISET

Catherine MOLARD - Jocelyne MOULIN - Frédéric SEGUIN.

Mise en page :

Elodie REVOLLON - David CHAUMEIL

Imprimeur :

Lucky Imprimerie (www.luckyimprimerie.fr)

Ce numéro tiré à 550 exemplaires est distribué gratuitement. En cas d'omission des exemplaires sont disponibles en Mairie.

Sommaire

VIE LOCALE

Maison des Services	<i>page 44</i>
Pilat-rando	<i>page 45</i>
Randonnées	<i>page 46</i>
Parc du Pilat	<i>page 48</i>
Plan Communal de Sauvegarde	<i>page 50</i>

VIE SCOLAIRE

Des nouvelles de l'Ecole	<i>page 55</i>
Collectif Sécurité RD1086	<i>page 58</i>
La Sécurité : parlons-en...	<i>page 59</i>
Les transports scolaires	<i>page 60</i>
Assistantes maternelles & TAP	<i>page 60</i>

TRAVAUX & PROJETS

Cette année à Saint Michel sur Rhône...	<i>page 64</i>
Projets 2018	<i>page 65</i>

VIE ASSOCIATIVE

Les associations à Saint Michel sur Rhône	<i>page 70</i>
---	----------------



Vie Municipale

Vie municipale

Annonceurs



Guillot Service Paysage

- Tonte, Débroussaillage
- Taille de haies, arbres, arbustes



NOUVEAU
Nettoyage écologique
de vos allées pavés,
dallages, terrasses bois
par BROSSAGE
(Nettoyage à l'eau sans pression ni produits chimique.)



www.aquasun-pepivert.com



SARL G.S.P.
240, rte de Verlieu
42410 ST MICHEL S/ RHÔNE **04 74 56 60 11**

Annonceurs



Terrassement - Réseaux - Goudronnage
Courts de tennis - Terrains sportifs
Fabrication d'enrobés chauds et froids - Granulats
Tel : 04 74 56 03 20 site internet : www.buffin-tp.fr
6 9 4 2 0 A M P U I S

VOTRE EQUIPE MUNICIPALE

Le Maire et ses Conseillers :



Le Maire : Jean Louis POLETTI (1)

Les Adjoints : Sylvie GUISET (2) - Bruno DEGENETAIS (3) - Antonio DIONISIO (4) -

Les Conseillers : Valérie BRESSAND (5) - David CHAUMEIL (6) - Claire D'AGOSTINO (7) - Jean Yves DEMONTGOLFIER (8)
Bruno GIRARD (9) - Philippe MARCE (10) - Catherine MOLARD (11) - Jocelyne MOULIN (12)
Frédéric SEGUIN (13)

Nous vous informons...

que vous pouvez consulter les comptes rendus des conseils municipaux et les délibérations sur notre site internet :

♦ **Comptes rendus :** <https://www.mairie-saintmichelsurrhone.fr/comptes-rendus.php>

♦ **Délibérations :** <https://www.mairie-saintmichelsurrhone.fr/deliberations.php>

En savoir plus : www.mairie-saintmichelsurrhone.fr/conseil-municipal.php

Vie municipale

LE PERSONNEL COMMUNAL



Assistante TAP

Annie CHAMPION

Assistante Scolaire

Mireille BRUYERE

Assistante Scolaire

Evelyne MARCEAU

Technique & Entretien

Dorian SANIEL

Secrétaire de Mairie

Elodie REVOLLON

Une équipe dynamique au service de la commune et de vos enfants...

Une retraite bien méritée...

Cette année Gilles MARION a quitté notre équipe après des années de bons et loyaux services. Nous lui souhaitons une joyeuse retraite et le remercions pour son dévouement au sein de notre commune.



Gilles MARION



LES COMMISSIONS COMMUNALES

Les commissions suivantes sont en place au niveau de notre commune.

<u>Education Nationale</u>		<u>6</u>
Président	POLETTI	Jean Louis
Vice-Président	SEGUIN	Frédéric
	BRESSAND	Valérie
	CHAUMEIL	David
	DEGENETAIS	Bruno
	GUISSET	Sylvie

<u>Finances</u>		<u>8</u>
Président	POLETTI	Jean Louis
Vice-Président	GUISSET	Sylvie
	D'AGOSTINO	Claire
	MARCE	Philippe
	MOULIN	Jocelyne
	DIONISIO	Antonio
	DE MONTGOLFIER	Jean-Yves
	GIRARD	Bruno

<u>PLU Urbanisme Bâtiment Communaux</u>		<u>7</u>
Président	POLETTI	Jean Louis
Vice-Président	DEGENETAIS	Bruno
	CHAUMEIL	David
	DIONISIO	Antoine
	GIRARD	Bruno
	DE MONTGOLFIER	Jean Yves
	MOULIN	Jocelyne

<u>Appels d'Offres</u>		<u>7</u>
Président	POLETTI	Jean Louis
Titulaire 1	DIONISIO	Antoine
Suppléant 1	GUISSET	Sylvie
Titulaire 2	CHAUMEIL	David
Suppléant 2	MOLARD	Catherine
Titulaire 3	DE MONTGOLFIER	Jean Yves
Suppléant 3	DEGENETAIS	Bruno

<u>Information Bulletin Municipal Site Internet</u>		<u>9</u>
Président	POLETTI	Jean Louis
Vice-Président	CHAUMEIL	David
	D'AGOSTINO	Claire
	DEGENETAIS	Bruno
	DIONISIO	Antoine
	GUISSET	Sylvie
	MOLARD	Catherine
	MOULIN	Jocelyne
	SEGUIN	Frédéric

<u>Salle Polyvalente Festivités Relation Associations</u>		<u>6</u>
Président	POLETTI	Jean Louis
Vice-Président	GUISSET	Sylvie
	BRESSAND	Valérie
	DEGENETAIS	Bruno
	DE MONTGOLFIER	Jean Yves

<u>Voirie Assainissement Aménagement</u>		<u>7</u>
Président	POLETTI	Jean Louis
Vice-Président	SEGUIN	Frédéric
	CHAUMEIL	David
	DEGENETAIS	Bruno
	DIONISIO	Antoine
	GIRARD	Bruno
	MARCE	Philippe

<u>C.C.A.S.</u>		<u>12</u>
Président	POLETTI	Jean-Louis
Elus	MOLARD	Catherine
	GUISSET	Sylvie
	SEGUIN	Frédéric
	BRESSAND	Valérie
	MOULIN	Jocelyne
	DE MONTGOLFIER	Jean Yves
Pers. Civiles :	BERLIOZ	Jean-Claude
	CHALON	Annie
	CHANTOSELLE	Jacques
	DEZORMEAUX	Catherine
	MARCHAND	Sandrine

Vie municipale

R.P.I.

2 Sites accueillent les enfants dans le cadre d'un Regroupement Intercommunal Pédagogique (RPI) :

- ♦ Vérin: 44 enfants (petite section maternelle =>CP)
Mmes Céline Cousin, Pauline Gaudin et Muriel Reber
- ♦ St Michel: 37 enfants (CE1=>CM2)
Mmes Christine Chataing et Audrey Penel

A partir de la rentrée 2018, mise en place d'une direction unique pour les écoles de Vérin, St Michel et Pélussin.

Ecole Numérique

Cette année à l'initiative de Muriel REBER (Directrice du RPI) et en partenariat avec l'Education Nationale, la commune a pu concrétiser le projet « Ecole numérique ».

Cela se matérialise par la mise à disposition aux élèves de 18 tablettes numériques ASUS ZENPAD 10.

Les enseignantes spécialement formées organiseront des ateliers de découverte et d'utilisation de ces moyens modernes de travail et de communication.



INVESTISSEMENT : 6000€

SUBVENTION : 50%

Contrôle & maintenance des bâtiments

Depuis plusieurs années, la commune a mis en place le contrôle de l'ensemble des installations communales par le biais d'organismes indépendants (exigés par le SDIS).

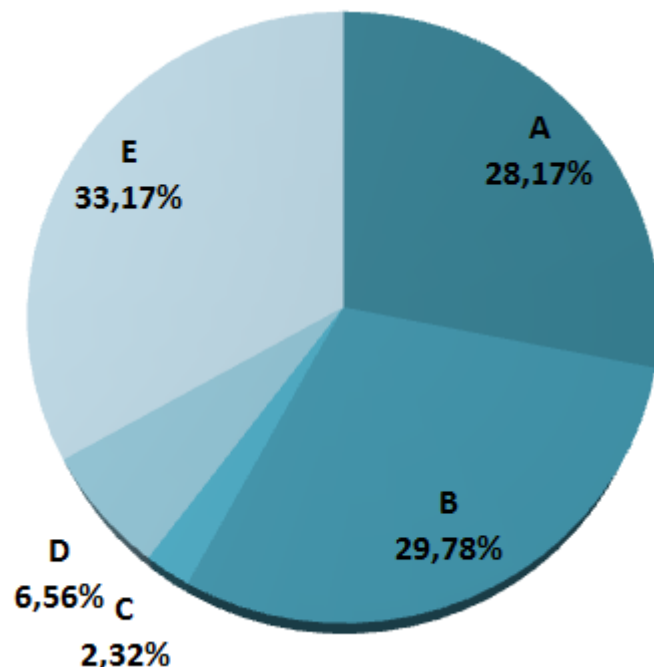
- ♦ ADKOTEC : Sa mission est de vérifier la conformité et le bon fonctionnement des installations électriques, les éclairages publics et les bâtiments communaux afin d'avertir la commune sur les risques et mesures à mettre en œuvre pour garantir la sécurité de ses habitants.
- ♦ SECURIPRO : Sa mission est de vérifier la conformité et le bon fonctionnement des installations incendie des bâtiments communaux.
- ♦ RCA : Sa mission est la maintenance des installations de chauffage des bâtiments communaux.

BUDGETS DE LA COMMUNE

Cette année le budget de la commune a été agencé comme suit :

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	
A Charges générales	106 756 €
B Charges de personnel	112 872 €
C Amortissement travaux	8 784 €
D Intérêts d'emprunt	24 876 €
E Charges de gestion courante	125 743 €
TOTAL	379 031 €



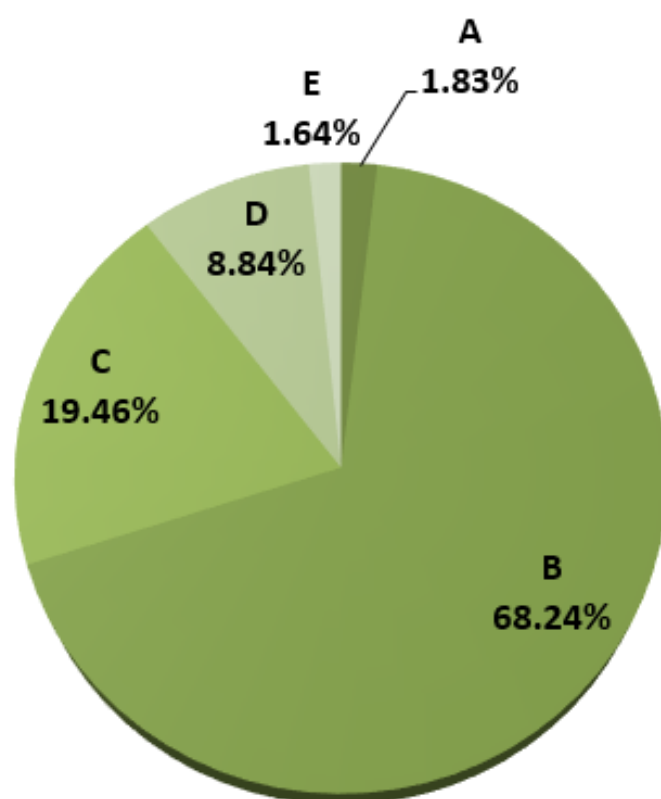
RECETTES	
A Produits services	8 445 €
B Impôts et taxes	315 401 €
1 Taxe Habitation	124 570 €
2 Taxe Foncière	109 585 €
3 FNGIR (*)	36 446 €
4 Taxe sur Pylones	23 158 €
5 Autres	21 642 €
C Dotations	89 937 €
D Loc. immeubles	40 854 €
E Produits Exceptionnels	7 585 €
TOTAL	462 222 €

(*) Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources

Les dépenses de fonctionnement comprennent les charges à caractère général (fluides, entretien du patrimoine, fonctionnement) les charges de personnel, les intérêts des emprunts et enfin les charges de la gestion courante.

Les recettes de fonctionnement proviennent de cinq origines principales :

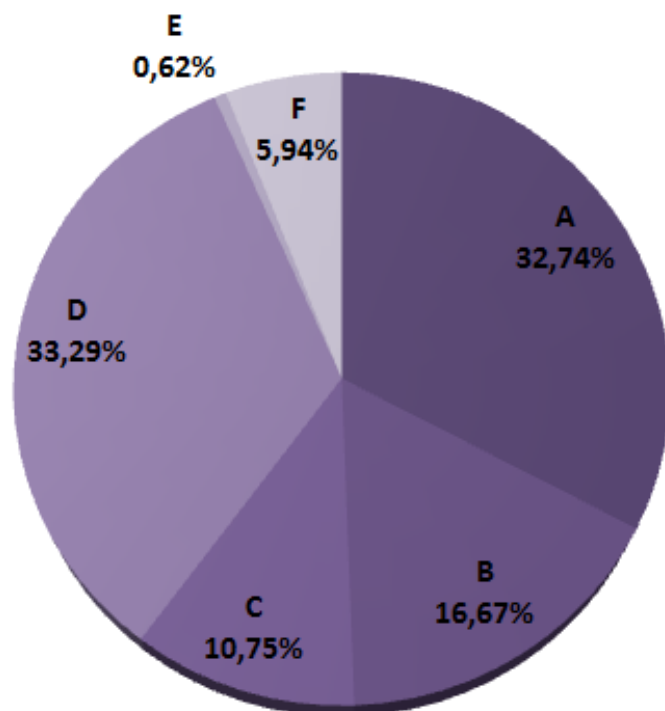
Les impôt locaux, le remboursement par la communauté de communes, la taxe professionnelle, les dotations de l'Etat, les produits de services municipaux (location des appartements, location de la salle des fêtes), les recettes diverses, les ventes foncières, les subventions...



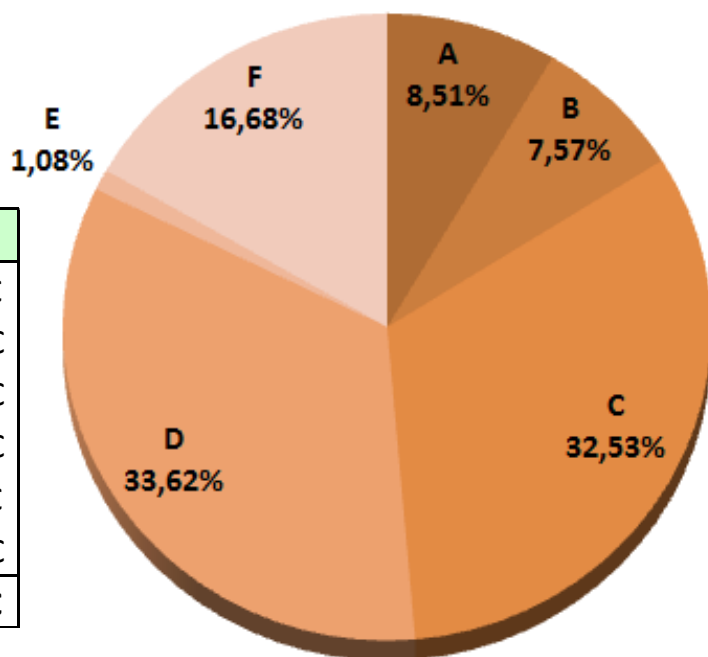
Vie municipale

BUDGET D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	
A Remb. Emprunts / cautions	39 655 €
B Voirie communale	20 196 €
C Bâtiments communaux	13 023 €
D Chaudière salle des fêtes	40 322 €
E Frais urbanisme	748 €
F Matériel- mobilier et divers	7 194 €
TOTAL	121 138 €



RECETTES	
A Subventions	14 374 €
B FCTVA	12 783 €
C TA, TLE, PVR	54 925 €
D excédent fonct. 2015	56 762 €
E Dépôt et cautionnement	1 825 €
F Amortissement	28 159 €
TOTAL	168 828 €



Les dépenses d'investissement correspondent à des dépenses qui apportent une plus value à la commune et doivent être parfois financées sur plusieurs années en raison de leur importance: les bâtiments publics, le gros matériel, les aménagements urbains, voirie etc.

Les dépenses d'investissement sont financées par la FCTVA (versement d'une partie de la TVA sur les travaux de l'année antérieure), les taxes d'aménagement, l'autofinancement, les subventions et enfin par l'emprunt.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

- REVOLLON Lise, Adèle née le 10/01/2017 à GIVORS
- BAILLY Oksana, Adèle, Luciana née le 18/05/2017 à LYON 8
- BERTHEAS Tom né le 05/09/2017 à VIENNE
- THOLOT Liina née le 19/10/2017 à VIENNE



Avis de naissance



MARIAGES

Ils se sont unis en 2017 à Saint Michel sur Rhône

- Mme SILVA DE AZEVEDO Kealine et M. JAMOIS Jean-Marie le 29/07/2017
- Mme COBO Lydia et M FERRET Emmanuel le 12/08/ 2017

PACS

- Mme FIALA Daloula et M TOUMI David le 06/12/2017
- Mme GRANO Cassandra Marie et M BEAUX Bastien le 20 /12/2017

DECES : « ils nous ont quittés... »

- Aymeline, Anaëlle RISTIC décédée le 26/02/2017 à Saint Michel sur Rhône
- Mme Marthe Elise DUMOULIN épouse BONNARD décédée le 24/05/2017 à Pélussin
- Mme Marinette, Rose, Jeanne, COROMPT veuve THONNERIEUX décédée le 25/08/2017 à Vienne
- Lola DESBUISSON née le 17/06/2017 et décédée le 18/07/2017 à Bron
- Raphaële SEGUIN décédée le 06/08/2017 au Chili
- M. Sébastien ENAULT décédé le 06/09/2017 à Grenoble
- M. Pascal, Gaston GRENIER décédé le 20/11/2017 à Roussillon
- Mme Gilberte, Michèle, Marie PARET épouse CAMIER décédée le 28/11/2017 à Vienne



Vie municipale

C.C.A.S. (Centre Communal Action Sociale)



Le 14 décembre 2017, nous avons eu le plaisir d'accueillir 50 St Michelois(es) pour partager un moment agréable et convivial dans la salle communale autour d'un bon repas réalisé par le traiteur 4S.



Le 18 octobre 2017, une animation musicale a eu lieu à la maison de retraite de Condrieu pour nos anciens avec la distribution d'une brioche ou d'une crème dessert pour 150 résidents.



Le 16 décembre 2017 : distribution des colis de fin d'année pour nos aînés.

Nous avons apprécié l'accueil chaleureux de tous pendant cette distribution.

Les bénévoles du CCAS





MONTAGNIER TP

Terrassement – Démolition – Location de bennes
Assainissement collectif et autonome – Réseaux – Voirie

Z.A. Le Planil - 13, rue de L'Europe - 42410 PÉLUSSIN
Tél. 04 74 87 63 01 - www.montagniertp.com - montagniertp@wanadoo.fr

Annonceurs

AGENCE DRÔME ARDÈCHE PILAT

ZA DU PLANIL
12, RUE DE L'EUROPE
42410 PELUSSIN

Service Clientèle : 04 69 66 35 00

Mercredi & Vendredi

9 h 30 à 12 h 00

14 h 00 à 16 h 30

WWW.SAUR.COM

Annonceurs



PARCE QUE CHAQUE TERRITOIRE EST UNIQUE.

Vie municipale



nouveau

Fasciathérapie,
Massage Breuss,
Soins énergétiques

Je vous accueille
à Pélussin, sur rendez-vous

06 44 916 926

David Samuel

www.therapieenergetiquesensorielle.fr

Annonceurs

LA SOURCE
DE BIEN-ÊTRE

Spa - Hammam
Relaxation corporelle
Soins esthétiques
Aquabiking

www.lasourcedebienetre.fr

04 74 53 64 09

Virieu-Pélussin

Annonceurs

N'attitude Beauté
ESPACE SOINS ET BIEN ÊTRE

KÉRATOTHÉRAPEUTE
SPÉCIALISTE DES IMPERFECTIONS CUTANÉES

ÉPILATIONS, SOINS VISAGE ET CORPS,
MODELAGES RELAXANTS - RITUELS DU MONDE,
BEAUTÉ DES MAINS ET DES PIEDS

SUR RENDEZ-VOUS DU LUNDI AU SAMEDI

50 RUE HAUTE 42410 SAINT MICHEL SUR RHÔNE
TÉL 04 74 78 00 94



Vie Pratique

Vie pratique

Annonceurs



RENAULT
La vie, avec passion

Agent Renault - Renault Minute
Mécanique toutes marques - Carrosserie - Peinture
Vente Véhicules neufs et occasions - Service cartes grises

Société Nouvelle
Capellaro

ZAC de la Maladière
69420 CONDRIEU
Tél. 04 37 04 60 23 - Fax 04 37 04 60 27
E-mail : garage.capellaro@gmail.com

AIXAM
LYON

Agent Aixam Lyon
Entretien véhicules
Vente véhicules neufs et occasions

Annonceurs

- DEMARCHES ADMINISTRATIVES -

CARTE NATIONALE D'IDENTITE et PASSEPORT BIOMETRIQUE

=> mairie de Pélussin :

Les créations ou renouvellement des cartes nationales d'identité et des passeports se font à la **mairie de Pélussin uniquement sur RDV au 04.74.87.62.02.**

-du lundi mardi jeudi, de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30.

-le vendredi, de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30.



INFORMATIONS INDISPENSABLES pour remplir les demandes :

Connaître les dates et lieux de naissance de vos parents ainsi que le nom de jeune fille de votre mère.

POUR LES ENFANTS MINEURS:

- **présence obligatoire des enfants âgés de 12 ans et plus (prise d'empreintes),**
- En cas de séparation ou divorce, fournir la copie du jugement du Tribunal,
- remplir, dans le CERFA orange et la partie intérieure « autorisation parentale »,
- copie de la pièce d'identité du parent signataire.

EN CAS DE PERTE DE LA PRÉCÉDENTE CARTE **D'IDENTITE OU DE VOTRE PASSEPORT**

Faire une déclaration de perte à la Mairie de Saint Michel sur Rhône

- EN CAS DE VOL, faire une déclaration auprès la gendarmerie ou du commissariat de police.
- FOURNIR 25 EUROS EN TIMBRES FISCAUX

DOCUMENTS

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Vous pouvez Enregistrer une pré demande de CNI sur le site www.ants.gouv.fr

OU

Préparer le dossier CERFA qui sera complété avec application et à l'encre noire.

Nous vous rappelons que la présence du demandeur est **indispensable**

Pièce à fournir :

- 1 photo d'identité récente, (non scannée et à fond clair, de 35 mm par 45 mm) **(dimensions impératives - visage dégagé : pas de bijoux, ni lunettes...)**
- 1 justificatif de domicile (facture EDF, eau, téléphone, impôts...), de moins de 3 mois

Si vous n'avez pas de justificatif à votre nom, fournir une attestation d'hébergement en précisant la date d'accueil et joindre la pièce d'identité de l'hébergeant.

-L'ancienne carte d'identité

- 1 extrait d'acte de naissance avec filiation (à demander à la mairie du lieu de naissance).

*... Cet acte n'est pas nécessaire si vous êtes en possession de la carte d'identité plastifiée ou d'un précédent passeport (électronique ou biométrique), **sauf en cas de changement de situation matrimoniale (mariage, divorce...)***



10+5ans

La validité de la carte d'identité passe à 15 ans.

Vie pratique

DOCUMENTS PASSEPORT BIOMETRIQUE

Vous pouvez Enregistrer une **pré demande de PASSEPORT** sur le site www.ants.gouv.fr

OU

Préparer le dossier CERFA qui sera complété avec application et à l'encre noire.

Nous vous rappelons que la présence du demandeur est **indispensable**

-1 photo d'identité récente, (non scannée et à fond clair, de 35 mm par 45 mm) (**dimensions impératives - visage dégagé : pas de bijoux, ni lunettes...**)

- 1 timbre fiscal à prendre lors de la pré demande ou dans un bureau de tabac ou par internet sur timbres.impots.gouv.fr :

-pour les majeurs, 86 €

-pour les mineurs ayant plus de 15 ans, 42 €

-pour les mineurs ayant moins de 15 ans 17 €

-1 justificatif de domicile (facture EDF, eau, téléphone, impôts...), de moins de 3 mois

Si vous n'avez pas de justificatif à votre nom, fournir une attestation d'hébergement en précisant la date d'accueil et joindre la pièce d'identité de l'hébergeant.

-L'original de la carte d'identité du demandeur (CNI bleue plastifiée),

-1 extrait d'acte de naissance avec filiation (à demander à la mairie du lieu de naissance).

*... Cet acte n'est pas nécessaire si vous êtes en possession de la carte d'identité plastifiée ou d'un précédent passeport (électronique ou biométrique), **sauf en cas de changement de situation matrimoniale (mariage, divorce...)***

- l'ancien passeport si vous en possédez un. (*Si le passeport a été perdu ou volé fournir une déclaration de perte ou de vol.*)

PERMIS CONDUIRE & CERTIFICATS IMMATRICULATION (ex-carte grise)

vous pouvez désormais effectuer vos demandes liées au certificat d'immatriculation sans vous rendre au guichet d'une préfecture.

Il peut s'agir d'une demande de duplicata (en cas de perte, de vol ou de détérioration), d'une demande de changement d'adresse, de demande de changement de titulaire, d'une déclaration de cession d'un véhicule

- vous devez vous rendre sur

<https://immatriculation.ants.gouv.fr> et suivre les étapes proposées :

- cliquez sur la rubrique qui concerne la démarche que vous voulez effectuer ;

-créer un compte usager ou vous connecter à votre compte s'il existe déjà.

Vous pourrez ainsi suivre l'état d'avancement de ma demande.

DECLARATION DE CESSION DE VEHICULE

Vous pouvez vous rendre sur www.service-public.fr pour télécharger les documents.

Vous avez également la possibilité de passer par l'intermédiaire d'un professionnel agréé (auto-école pour les permis, professionnel de l'automobile).





Extraits acte état civil : (naissance, mariage, décès)

Demande en ligne

Pour une naissance en France, la plupart des communes prévoient la possibilité de faire la demande en ligne. Dans ce cas, la démarche peut être faite :

- soit en se rendant directement sur le site de la commune de naissance,

- soit en utilisant le téléservice: www.acte-etat-civil.fr

Pour une naissance à l'étranger, en utilisant le téléservice:

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/dali/index2.html>

Demande par courrier

Pour une naissance d'un Français à l'étranger, le courrier doit être adressé au Service central d'état civil de Nantes.

Pour copie d'actes de naissance/mariage/décès en France, le courrier doit être adressé à la mairie où a été établi l'acte.

La demande peut être formulée sur papier libre. Il convient de joindre une enveloppe timbrée (affranchissement simple) indiquant l'adresse pour le retour et de préciser certaines informations qui dépendent du document demandé.

RECONNAISSANCE ANTICIPEE

Le père et la mère peuvent reconnaître leur enfant avant la naissance ensemble ou séparément.

La démarche se fait dans n'importe quelle mairie. Il suffit de présenter une pièce d'identité, un justificatif de domicile et de faire une déclaration à l'état civil.

MARIAGE & PACS

Merci de venir retirer un dossier en mairie.

Autorisation Sortie Territoire (ATS)

La loi du 3 juin 2016 relatif à la lutte contre le terrorisme et le décret du 2 novembre 2016 ont rétabli l'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs. Le décret entrera en vigueur le 15 janvier 2017.

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination (à vérifier en consultant la liste des pays sur le site :

www.diplomatie.gouv.fr

- Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire : carte d'identité ou passeport
- Formulaire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale à télécharger sur www.service-public.fr

URBANISME

Permis de construire – déclaration préalable-certificat d'urbanisme sont téléchargeables sur le site www.service-public.fr ou à retirer en mairie (ils sont à retourner en 4 exemplaires en mairie en lettre recommandée ou remise en main propre)

Vie pratique

LISTES ELECTORALES

Les inscriptions des nouveaux résidents doivent être déposées en mairie. Les demandes devront être accompagnées de justificatifs d'identité et de domicile. Les jeunes qui atteignent leur majorité sont inscrits d'office sur la base d'une liste fournie par l'INSEE. Néanmoins, il est conseillé de vous assurer auprès de la mairie de la prise en compte de votre inscription.

SERVICE NATIONAL

Tous les jeunes, garçons et filles, âgés de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans le mois suivant leur anniversaire.

Cette démarche peut être également accomplie par le représentant légal. Pour cela, ils doivent présenter :

- carte nationale d'identité
- livret de famille
- justificatif de domicile

Lors de cette formalité, il leur sera remis une attestation de recensement qui sera nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

Le centre de Pélussin est désormais fermé. Pour toutes informations il faudra maintenant contacter ou se rendre à la Trésorerie de Saint Chamond.

17 rue Victor Hugo BP 208 42400 SAINT CHAMOND CEDEX

Tel: 04.77.29.31.59

Horaires : du lundi au vendredi 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h00 fermé le jeudi

SERVICES D'URGENCE

- | | |
|------------------------|----------------|
| - GENDARMERIE PELUSSIN | 04.74.87.60.01 |
| - EDF DEPANNAGE | 0 810 761 773 |
| - ACCUEIL EDF | 0 810 050 333 |
| - SAUR (EAUX) URGENCES | 0 810 00 56 54 |



Mme BRESSAND Valérie

06 69 24 41 43

40 rue Haute

42410 ST MICHEL SUR RHÔNE

Infirmière libérale diplômée d'état depuis 2003.

Consultation à domicile ou sur RDV au cabinet.

Vie pratique

La Bibliothèque

L'équipe de bénévoles de la bibliothèque est toujours heureuse et motivée d'accueillir les lectrices et les lecteurs de tous âges.

La bibliothèque est devenue un lieu d'échange en tout genre, puisque au-delà des livres, CD, DVD, nous troquons graines et plantes, ceci faisant suite à l'animation proposée par le réseau en 2017 "cultivons notre jardin".



En ce qui concerne l'année 2018, le thème sera "la nuit". Nous participons à "la nuit de la lecture", manifestation nationale ayant lieu le 20 janvier. Nous proposerons aux enfants de nous écrire une de leur nuit inoubliable et nous récompenserons les participants autour d'une soupe à la citrouille (du jardin).

Nous vous attendons nombreux en 2018 pour partager vos lectures, graines ou tout simplement participer aux animations.



HORAIRES D'OUVERTURE au PUBLIC

- Lundi 16h00—19h00
- Jeudi 16h00—19h00
- Samedi 10h00—12h00

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter les bénévoles
par téléphone au 04-74-31-63-43 ou
par mail : bibliotheque_smsr@orange.fr

*Toute l'équipe vous souhaite une très bonne année
2018, riche en culture !!!!*

En savoir plus : www.mairie-saintmichelsurhone.fr/bibliotheque-municipale.php

La salle des fêtes



La commune de Saint Michel sur Rhône met à votre disposition deux salles des fêtes. Situées au cœur du village vous pourrez profiter de leurs extérieurs autant que de leurs intérieurs.



- Une zone pouvant servir autant de parking que de terrain de jeux.
- Un petit espace vert pour se détendre.
- Un bois en contrebas pour les plus « aventuriers »
- Un terrain de boules communal à proximité (100m)



A VOTRE DISPOSITION :

Le complexe est divisé en 2 salles combinables pour faire une pièce unique plus importante.

Une cuisine est mise à disposition avec un partie stockage :

- 2 réfrigérateurs
- 1 congélateur
- 1 réchauffe plat
- 1 four micro ondes
- Tables & chaises
- Couverts et accessoires de service



Vie pratique

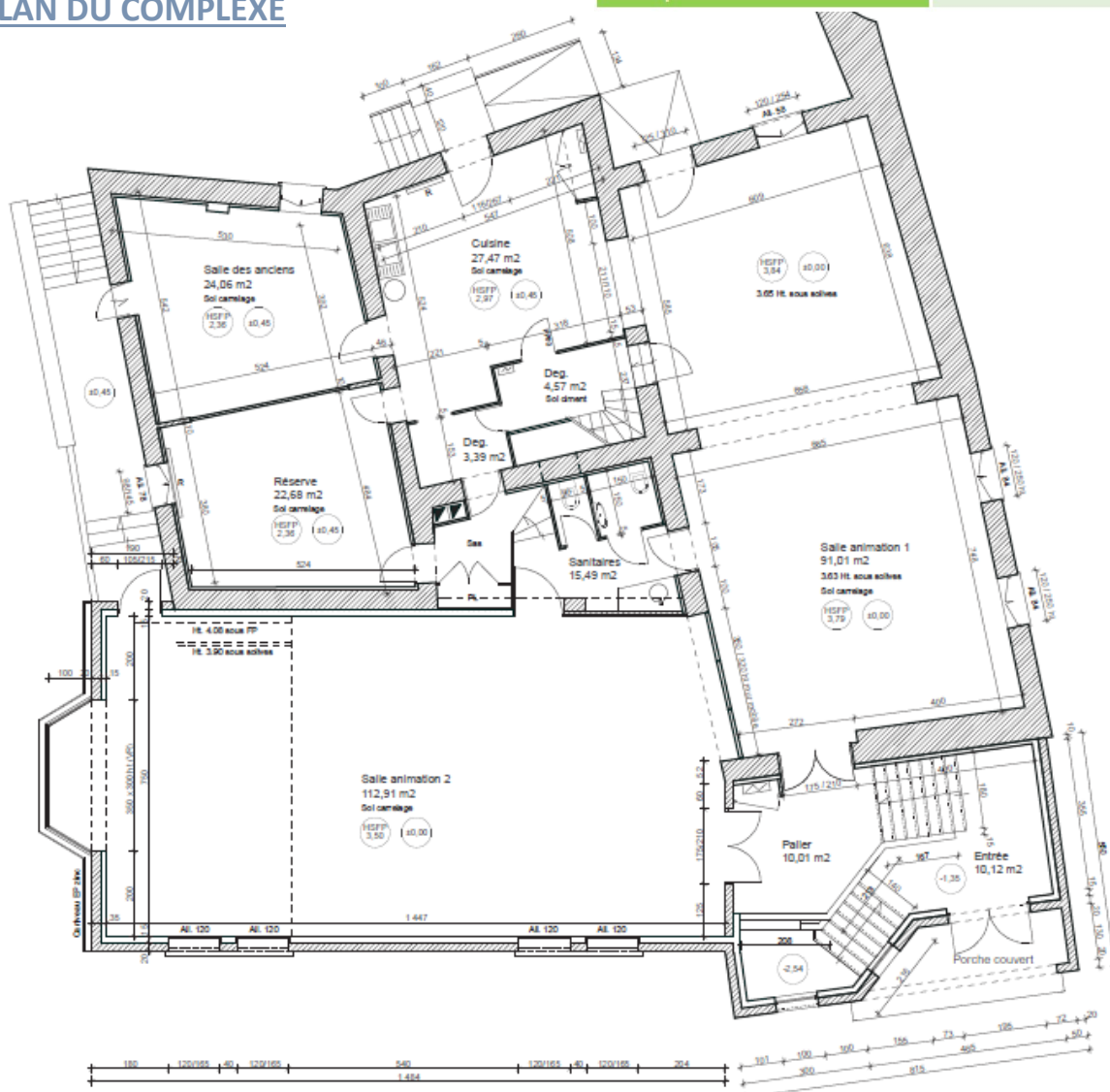
LOCATION & RESERVATION :

Nous rappelons que les renseignements et les réservations concernant la location de nos salles des fêtes se font auprès du secrétariat de la mairie au 04.74.59.57 98.

2 salles modulables sont à votre disposition :

- ◇ La salle « Remillieux » capacité 100 pers
- ◇ La salle « Marthoud » capacité 90 pers

PLAN DU COMPLEXE



Location salles des fêtes

Salle Marthoud	Habitants commune	200 €
	Extérieurs commune	300 €
Salle Remillieux	Habitants commune	250 €
	Extérieurs commune	400 €
Complexe global	Habitants commune	350 €
	Extérieurs commune	500 €
Caution		700 €
Ordures ménagères		Incluses
Ménage		Inclus
Chauffage	Du 01/11 au 31/03	50 €
Associations commune		Gratuit
Associations extérieures et entreprises		50 €

En savoir plus : www.mairie-saintmichelsurhone.fr/salles-municipales.php

Déchets, recyclage et voisinage...

ORDURES MENAGERES

Le ramassage des ordures ménagères s'effectue le mercredi sur toute la commune. Exception : si les 1er mai, 25 décembre ou 1er janvier tombent un mercredi, le ramassage s'effectue le lendemain.

Pour des raisons de salubrité et de civisme, nous vous remercions de déposer vos bacs le matin du jour de ramasse et de les enlever le soir.



Lors de la collecte des bacs à ordures ménagères, les sacs posés sur les bacs ou à côté ne sont pas ramassés. Si les usagers souhaitent mettre à la collecte des sacs poubelles en supplément de leur bac à ordures ménagères, ils doivent demander des sacs rouges d'une contenance de 50L (qui sont facturés 3€ l'unité). Pour cela les usagers peuvent en demander en mairie ou à la communauté de communes.



Redevance Incitative...

Depuis le 1er janvier 2014, la redevance incitative s'est substituée à la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères comme mode de financement du service « déchets ». La TEOM a disparu de la feuille d'imposition des taxes foncières.

Des questions sur la redevance...

Pour toute demande de renseignements ou remarques concernant la redevance incitative ou votre dotation en bac, **contactez le service environnement de la communauté de communes** :

- par téléphone au **04 74 87 53 75** ou par mail à l'adresse : environnement@pilatrhodanien.fr

Vous pouvez également vous procurer le Règlement de la Redevance Incitative et de sa facturation sur demande à la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien, 9 rue des Prairies – 42410 PELUSSIN, ou sur notre site internet www.pilatrhodanien.fr / rubrique Environnement.



TRI SELECTIF

Trois conteneurs de verre, papier/carton, plastiques et boîtes métalliques sont à votre disposition :

- [Parking du cimetière au Bourg](#)
- [Zone des Bretteaux](#)
- [Rue des Etangs de la Corna](#)



Vie pratique

DECHETERIE INTERCOMMUNALE DE PELUSSIN.

Elle est située à Pélussin – Le Petit Embuant (à l'entrée du village en venant de Chavanay)

Tél. 04 74 48 32 15

Pour plus d'information, vous pouvez consulter la rubrique :

<http://www.pilatrhodanien.fr/environnement/gestion-des-dechets/la-decheterie/>



VIDANGE FOSSES SEPTIQUES

La Communauté de Communes a passé un marché avec une entreprise de vidange de fosses septiques.

Pour information, la vidange de votre fosse est nécessaire lorsque la hauteur de boue atteint 50% du volume utile de l'installation. Pour les filières agréées, cette hauteur peut être réduite. Dans ce cas, merci de vous reporter au guide d'utilisation.

C'est l'entreprise Thierry Chefneux, basée à Givors, qui a remporté ce marché. Ce marché n'a pas caractère d'obligation pour les usagers, mais permet de bénéficier de tarifs groupés, avantageux vis-à-vis de la plupart des entreprises du secteur.



Ce marché fonctionne avec **3 types de prestations** :

- **Vidange urgente** (entretien d'urgence = intervention sous 48 h) : **303€ TTC.**
- **Vidanges programmées** (inscription sur une liste de programmation, délai d'attente long pouvant atteindre 6 mois). Dates butoir d'inscription : fin février et fin septembre : **215 € TTC.**
- **Vidange ponctuelle** (délai d'attente moyen, intervention sous un mois) : **259 € TTC**

Pour toute demande, nous vous remercions de prendre contact avec le service de l'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la Communauté de Communes au 04 74 87 53 72.

Plus d'info : <http://www.pilatrhodanien.fr/environnement/assainissement-non-collectif/vidange-de-votre-fosse-septique/>



ENTRETIEN EXTERIEUR ...

Nous rappelons aux riverains que l'entretien des extérieurs aux abords des routes demeure à la charge des particuliers.

A ce titre il est nécessaire que chacun entretienne régulièrement ses haies sinon la commune devra recourir à des procédures officielles pour contraindre les habitants à s'acquitter de ces obligations.

Merci par avance...



LE SAVIEZ-VOUS ?



50 KG
DE DÉCHETS VERTS BRÛLÉS
ÉMETTENT AUTANT
DE PARTICULES QUE
9 800 KM
PARCOURUS PAR UNE VOITURE DIESEL
RÉCENTE EN CIRCULATION URBAINE,
37 900 KM
POUR UNE VOITURE ESSENCE !

(source Lig'Air)

EN FRANCE
42 000 DÉCÈS
PRÉMATURÉS PAR AN
SONT ATTRIBUÉS À LA POLLUTION
DE L'AIR ET NOTAMMENT AUX
**PARTICULES
FINES PM 2,5**
PRODUITES PAR
LES ACTIVITÉS HUMAINES.

(données issues du programme
« un air pur pour l'Europe »)

LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT !



ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!



Vie pratique

DEPOTS SAUVAGES...

Malgré les moyens mis à disposition, certains usagers du territoire ne respectent pas ces modalités de collecte, et font des « dépôts sauvages » conduisant à la dégradation de notre environnement et à une pollution visuelle....

Face à ce constat, la communauté de commune porte plainte régulièrement afin que les contrevenants soient sanctionnés.

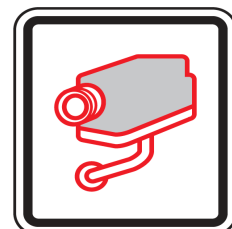
En effet, ces incivilités sont passibles des contraventions suivantes :

Montants des amendes contraventionnelles par classe				Amende pénale
Classe	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}
Montant forfaitaire	35 €	68 €	135 €	1 500 € (juge), 3 000 € en cas de récidive
Montant majoré (1)	75 €	180 €	375 €	
Montant plafond prononcé par un juge (2)	150 €	450 €	750 €	



MISE EN GARDE :

PROCHAINEMENT, SUITE AUX INCIVILITES, DES CAMERAS SERONT MISES EN PLACE PAR LA CCPR POUR CONFONDRE LES COUPABLES DE DÉPOTS SAUVAGES...



PILAT PROPRE

La troisième matinée Pilat Propre s'est déroulée le Samedi 25 Mars 2017. Les élus remercient vivement les (trop rares) volontaires qui se sont joints à eux.

En effet, cette année nous avons été trop peu nombreux pour couvrir l'ensemble du village. Nous nous sommes donc concentrés sur la partie haute de Saint Michel.

Le bilan est plutôt satisfaisant avec un volume des déchets récupérés qui continue à baisser depuis la première édition.

Pour 2018, priorité sera donnée à Saint Michel le bas. Nous vous informerons vers la fin de l'hiver de la date de la quatrième édition. Nous espérons que nous nous retrouverons en nombre avec les personnes soucieuses de leur environnement.

Si les volontaires affluent en nombre nous pourrions aussi nous occuper de Saint Michel en Haut.



Parfois, hélas St Michel c'est aussi ...



Vie pratique



OPERATION PILAT PROPRE 2018



**La mairie vous invite à participer au nettoyage
des chemins de Saint-Michel sur Rhône**

LE SAMEDI 24 MARS 2018 A PARTIR DE 9H30

DEUX LIEUX DE RENDEZ-VOUS :

- LES BRETTEAUX
- LA MAIRIE

**SACS ET GANTS FOURNIS
L'OPERATION SE TERMINERA PAR UN
APERITIF OFFERT PAR LA MAIRIE**



Mais certains habitants réagissent ...



Ambroisie : l'affaire de tous...

L'AMBROISIE

■ Signes particuliers



- feuille du même vert sur les deux faces
- pas d'odeur quand on la froisse dans les mains

■ Son aspect aux différents stades



Plantule



Stade végétatif



En fleur



Une plante
DANGEREUSE
pour la santé

Observatoire des Ambrosioides d'après DRASS et DDAASS Rhône-Alpes



Fleurs mâles
sur de longs épis



Tige
velue et rougeâtre



Feuille
profondément
découpée

Savoir la reconnaître ...

Important

■ Risques de confusion

Armoise commune

- face inférieure de la feuille, couleur gris argenté
- odeur marquée quand on la froisse



Armoise annuelle

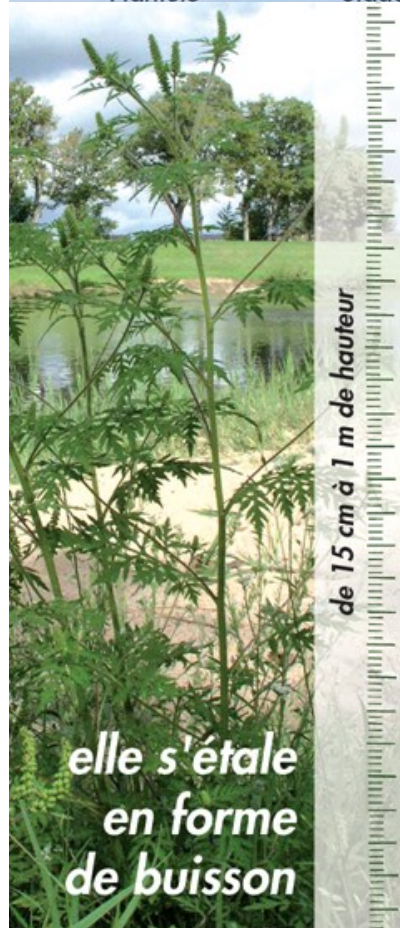
- feuille finement découpée
- odeur forte quand on la froisse



©Fried - ANSES

**Vous l'avez
reconnue :
détruisez-là !**

plus d'infos sur
www.ambrosie.info



de 15 cm à 1 m de hauteur

Vie pratique

AMBROISIE

attention !

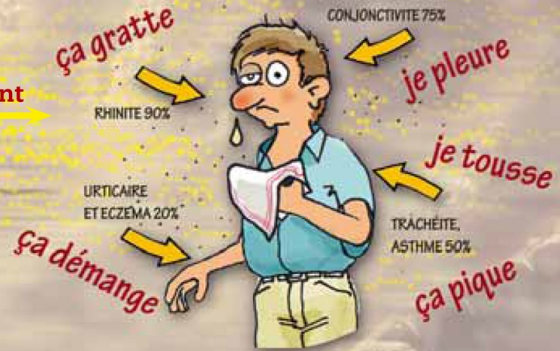
ALLERGIES

Une plante à l'origine d'ennuis de santé

Des troubles allergiques multiples et graves pour les personnes sensibles...



pollen allergisant
transporté
par le vent



... et des conséquences économiques :

- baisse de forme • achat de médicaments
- consultations médicales • arrêt de travail • hospitalisation

L'AMBROISIE : NE VOUS Y TROMPEZ PAS !

SACHEZ LA RECONNAITRE

NE LA LAISSEZ PAS ÉMETTRE SON POLLEN



FLEURS
en longs épis constitués de petites fleurs vert-jaune, situés à l'extrémité des tiges. Les fleurs femelles donnant les graines sont disposées à la base de ces épis.



TIGE
Verte et rouge violacé couverte de poils blancs assez souples.



Hauteur jusqu'à 2 mètres.



FEUILLES
Très découpées d'un vert uniforme sur les deux faces.



Feuille d'ambroisie commune (face inférieure)

CONFUSION POSSIBLE avec L'ARMOISE COMMUNE

- pas de poils sur les tiges,
- feuilles moins découpées, vert foncé au dessus, blanc argenté en dessous.

Floraison
Les fleurs sont complètement formées en août et les fleurs mâles commencent à émettre du pollen...

En fin d'été, de août à octobre, le pollen d'ambroisie est le principal allergène

Croissance

En été, elle croît très rapidement en forme de touffe haute et large



Juin-juillet



août



Septembre



Avril-mai



Oct.-novembre

CYCLE DE DÉVELOPPEMENT ANNUEL

sol

Pollinisation

L'émission de pollen se poursuit jusqu'en octobre, passant par un maximum en septembre (pic pollinique)

Réensemencement
Les fleurs femelles fécondées donnent des graines (akènes) qui se ressement, assurant les générations suivantes...

EMPÊCHEZ-LA DE DISSÉMINER SES GRAINES

Pas de graines mises en réserve dans le sol !

Un pied d'ambroisie peut déverser beaucoup de graines dans le sol (plus de 3 000). Les graines vivent longtemps dans le sol. Elles supportent la sécheresse et aiment l'humidité. Elles germent dès que les conditions deviennent favorables. Il faut donc empêcher l'ambroisie de faire des graines en l'arrachant ou en coupant ses tiges avant la floraison.



Pas de terre dénudée !

L'ambroisie est une plante pionnière : elle s'installe dans les sols dénudés et quand la terre est retournée ou perturbée. Par contre sa présence régresse quand d'autres plantes réussissent à s'implanter.

Pas de déplacement de terre contaminée !

L'ambroisie confirme son implantation à l'occasion de chaque retournement ou perturbation du sol. La dissémination la plus efficace de ses graines se fait par les activités humaines (transport de matériaux, engins et outils de chantier TP et agricoles). L'eau et les oiseaux peuvent être également (dans une moindre mesure) vecteurs de dissémination.

Pour en savoir plus sur l'ambroisie : www.ambroisie.info

VOUS DEVEZ AGIR POUR PRÉVENIR SON INSTALLATION ET LA DÉTRUIRE

«...les propriétaires, locataires, ayants droit ou occupants à quelque titre que ce soit, (y compris agricoles), ... ainsi que les gestionnaires des domaines publics de l'Etat et des collectivités territoriales, et les responsables des chantiers de travaux, sont tenus : de prévenir la pousse des plants d'ambroisie, de nettoyer tous les espaces où pousse l'ambroisie... En cas de défaillance des intéressés, les Maires sont habilités à faire procéder, aux frais de ceux-ci, à la destruction des plants d'ambroisie.»

Arrêté préfectoral Isère N° 2000-1572 du 7 mars 2000



Prévention des cambriolages résidentiels

LES BONS RÉFLEXES ET L'APPLICATION

« STOP CAMBRIOLAGES »

Malgré le démantèlement d'équipes de cambrioleurs qui sévissaient sur le département, le groupement de gendarmerie de la Loire connaît depuis quelques semaines une recrudescence des cambriolages de résidences. Voici quelques conseils élémentaires de prévention renouvelés pour essayer de se prémunir contre cette délinquance d'appropriation :



- verrouillez votre habitation (portes et fenêtres), même pour une absence de courte durée. Ne cachez pas vos clés en extérieur
- évitez des signes révélant votre absence (courrier accumulé...). Ne laissez pas votre habitation masquée de la rue par la végétation
- équipez-vous si possible d'une alarme ou d'un système d'éclairage/détecteur de mouvement
- signalez vos absences prolongées à la brigade de gendarmerie de votre domicile (« opération tranquillité vacances »)
- soyez vigilants et solidaires entre voisins ; rejoignez le dispositif de « participation citoyenne » de votre commune s'il existe
- ayez le réflexe de composer le 17 au moindre fait suspect et n'intervenez pas vous-même
- ne touchez à rien en cas de cambriolage et avisez rapidement la gendarmerie qui mènera ainsi au mieux ses investigations.

GENDARMERIE-DE-LA-LOIRE



SAINT-ETIENNE-42

Vie pratique

Vous pouvez également retrouver des conseils utiles sur l'application « Stop Cambriolages ». Cette application est proposée gratuitement, par téléchargement, à l'ensemble des utilisateurs de *smartphones*, sous le format Android et IOS (Apple). Accessible de façon intuitive à partir d'une icône au logo de la gendarmerie nationale, cette application permet :

DE VOUS INFORMER

la page « **Prévention** », contient des conseils destinés aux particuliers et aux commerçants pour les aider à se prémunir des cambriolages ;

la page « **Conseils aux victimes** » décrit la conduite à tenir en cas de cambriolage (respect des lieux notamment afin de ne pas gêner le prélèvement ultérieur des traces par les enquêteurs), couplée à une **touche d'alerte** permettant de contacter directement les forces de l'ordre et de provoquer l'engagement d'une patrouille sur le terrain ;

la page « **Départ en vacances** » permettant à l'utilisateur de pouvoir s'inscrire de manière dématérialisée à « l'opération tranquillité vacances » ;

La page « **Brigade** » permet de trouver une brigade de gendarmerie à partir d'un nom de commune ou en se géo localisant.

DE VOUS ALERTER

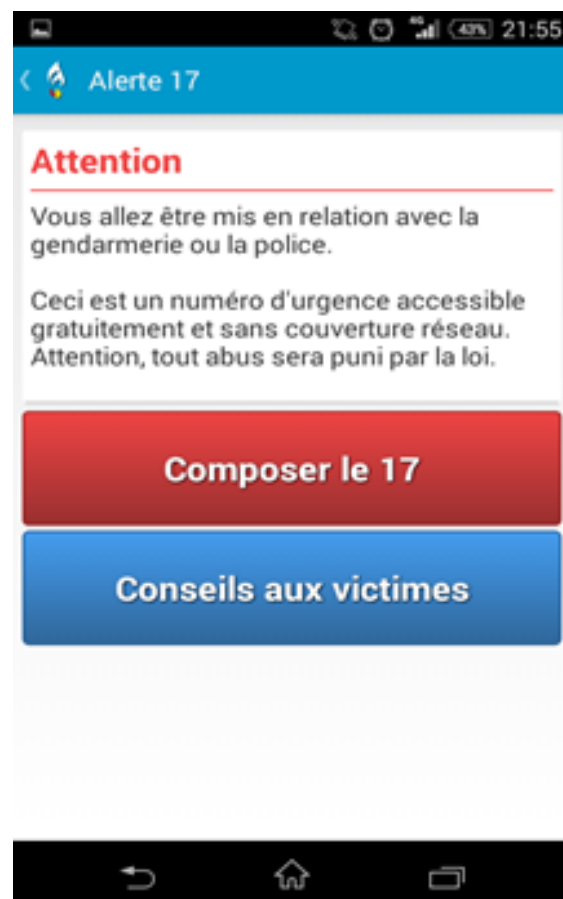
la page « **accueil** », contient des messages de prévention liés à l'actualité ou à des périodes particulières de l'année (approches de vacances, fêtes de fin d'année) ;

les notifications (push) envoyées en temps réel préviennent d'un phénomène potentiel et précis (activité visée, zone géographique...).

A noter que la page « **personnalisation** » permettra de paramétrer l'application en fonction du département d'appartenance et ainsi de **recevoir les notifications** (push) qui correspondent en cochant la case appropriée.

DE VOUS FACILITER L'ALERTE OU LE RÉFLEXE 17

Sur la même page que les « **Conseils aux victimes** », la touche « **Composer le 17** » permet de contacter directement les forces de l'ordre et de provoquer l'engagement d'une patrouille sur le terrain.



APICULTURE

Déclaration annuelle de ruches :

Du 1er septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, **dès la première colonie d'abeilles détenue**.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française



DÉCLAREZ VOS RUCHES

DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2017

- ➔ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- ➔ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation



QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION
DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ
DES ABEILLES



MOBILISER DES
AIDES EUROPÉENNES
POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE



mesdemarches.agriculture.gouv.fr



Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août 2018). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2018)

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants par téléphone au 01 49 55 82 22 ou par mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Vie pratique

FV

FRANÇOIS VILLARD

CONDRIEU - SAINT-JOSEPH
CÔTE RÔTIE - SAINT-PERAY
CROZES HERMITAGE

Les Vins de Vienne
04 74 85 04 52

330, Route du Réseau Ange - 42410 ST MICHEL SUR RHÔNE - FRANCE
Tél : +33 (0)4 74 56 83 60 - Fax : +33 (0)4 74 56 87 78
vinsvillard@wanadoo.fr - www.domainevillard.com



Domaine François Villard
330, route du Réseau Ange
42410 Saint Michel sur Rhône

La cave est ouverte du lundi au vendredi
9h00 – 12h00 / 13h00 – 16h00

Visites et Dégustations sur rendez-vous.
Contact au 04.74.56.83.60



Domaine François Merlin

Propriétaire - Viticulteur



AOC St-Joseph - AOC Condrieu - AOC Côte Rôtie

10, Impasse du Bardoux

Tél. 04 74 56 61 90

42410 Saint-Michel-sur-Rhône

Port. 06 81 85 91 67

Email : domaine.f.merlin@orange.fr

Annonceurs

- Porc frais
- Plats cuisinés
- Saucissons secs
- Saurisserie
- Salades
- Brochettes
- Jambons
- Patés
- Quiches
- Volailles
- Salaisons
- Fumage

BOUCHERIE - CHARCUTERIE



☎ 04 74 59 53 46 - 📞 06 07 02 00 54
email : vercasson.moulin@wanadoo.fr
37, Grande Rue - 69420 CONDRIEU

Annonceurs

Passages

Courts et longs

Séjours



Accueil

Parking

Verdure

Calme



Chambres d'Hôtes

Claudette et Georges Bonnet

☎ 04 74 59 51 01

L'ollagnière

42410

St Michel sur Rhône

06.74.98.32.15



Vie pratique



**FRANCE
MATÉRIAUX**
CONSTRUIRE ET RÉNOVER PRO
SAUVIGNET-DUMAS



Show Room
Carrelage Sanitaire



42520 MACLAS
04 74 87 38 33

www.sauvignet-dumas.com

Annonceurs

Annonceurs

HARMONIE PEINTURE
PLAFOND TENDU
CLOISON - ISOLATION
RÉNOVATION DÉCORATION
POSE DE REVÊTEMENTS
INTÉRIEUR - EXTÉRIEUR



Nicolas BONNET
harmoniepeinture42@gmail.com
Port Vieux - 42410 CHAVANAY

☎ 04 74 87 05 50 ou 06 12 21 27 58

Vie Locale

Vie locale

- * Voie d'accès
- * Enrochement
- * Evacuations diverses
- * Aménagement terrain
- * Terre végétale
- * Sable, Gravier ...

BRUN T.P

Annonceurs

Sylvain Brun
06.09.84.94.88

brun-tp@orange.fr

Impasse du Berthon

42410 La Chapelle Villars



**MENUISERIE
SERRAILLE C.**

Port. 06 11 95 98 76



Z.A. de l'Orme - 69420 CONDRIEU
Tél. atelier 04 74 56 62 28 - Fax 04 74 56 63 43
Mail : menuiserie69@serraille.com

Pièces détachées automobiles
Toutes marques
Lubrifiants
Pneumatiques
Outillages



Annonceurs

42410 ST MICHEL SUR RHÔNE
Tél. 04 74 58 93 88
Fax 04 74 58 95 46
Mail : opshun@wanadoo.fr

38780 ESTRABLIN
Tél. 04 74 59 15 15
Fax 04 74 59 15 16
Mail : opshun2@wanadoo.fr

MAISON DES SERVICES

MAISON DES
SERVICES

LES PERMANENCES

Sur rendez-vous uniquement : Tél. 04 74 56 75 60 ou par mail mds@pilatrhodanien.fr

Horaires d'ouverture de la Maison des services : du lundi au vendredi de 8h 30 à 12h 30 et de 13h 30 à 17h 30

EMPLOI	jours / sur RDV	Horaires
☐ Pôle Emploi	Lundi au jeudi	Uniquement sur convocation
☐ Mission locale (accueil 16 / 25 ans)	1 fois / mois : 4 ^{ème} jeudi du mois	9h - 12h et 13h 30 - 17h
☐ MIFE Loire Sud (Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi)	3 fois / mois : 1 ^{er} mercredi du mois (physique) + 2 ^{ème} et 4 ^{ème} jeudi du mois (visio)	9h - 12h 30 et 13h 30 - 17h 13h 30 - 17h et 9h - 12h
☐ Cap Emploi	1 fois par mois	13h 30 - 17h 30
☐ SOS Petits Boulots	2 fois / mois : 1 ^{er} et 2 ^{ème} vendredi du mois	8h 30 - 12h 30
☐ CIBC (Bilan de compétences)	1 fois / mois	8h 30 - 12h 30 et 13h 30 - 17h
☐ CTP Loire (Compétences Temps Partagé)	tous les 4 ^{èmes} jeudi du mois	9h30 - 12h30

ENTREPRENDRE	jours / sur RDV	Horaires
☐ CCI (Chambre de commerce)	Le mardi 1 fois tous les 2 mois	13h 30 - 16h
☐ CMA (Chambre de métiers)	Le mardi 1 fois tous les 2 mois	13h 30 - 17h
☐ IVR (Financement et création d'entreprises)	1 fois / mois : 3 ^{ème} vendredi du mois	8h 30 - 12h
☐ Expert - Comptable	2 ^{ème} mardi et 3 ^{ème} vendredi du mois	mardi 13h 30 - 17h vendredi 9h - 12h
☐ L'@telier : Espace de travail partagé pour les indépendants et télétravailleurs salariés		Ouvert 7 jours / 7

SANTÉ ET SOCIAL	jours / sur RDV	Horaires
☐ Infirmières	Du lundi au vendredi sans RDV	7h 45 - 8h 30
☐ France ALZHEIMER	Chaque 1 ^{er} vendredi / mois sans RDV	9h 30 - 12h 30
☐ ANPAA (Prévention Addictologie)	4 fois / mois (le mardi)	10h - 12h 30 et 13h 30 - 16h
☐ CARSAT Social	2 fois par mois	
☐ CARSAT Retraite	1 fois / mois : 4 ^{ème} vendredi du mois	9h - 12h30 et 13h30 - 17h
☐ SPIP (mesures pénitencières d'insertion)	1 fois / mois sur orientation	9h 30 - 12h 30 et 13h 30 - 17h
☐ Médecine du travail MSA	Un vendredi par mois	9h - 12h 30 et 13h 30 - 17h
☐ CIDFF (permanence juridique)	1 ^{er} mardi du mois	13h 30 - 16h 30
☐ CMP (Centre Medico Psychologique)	4 fois / mois les lundis	
☐ CAF Service social	2 fois / mois les mardis	
☐ AIMV	2 fois / mois les lundi après-midi	
☐ MGEN (Sécurité sociale)	1 fois / trimestre	

Permanences du Département de la Loire (sur RDV)

☐ Assistantes sociales	Sur RDV au 04 77 39 65 71
☐ Délégation à l'insertion et à l'emploi (suivi RSA)	
☐ Conseillère économique, sociale et familiale	
☐ Maison Loire Autonomie	
☐ Consultation PMI	

PETITE ENFANCE	jours / sur RDV	Horaires
☐ Guichet unique (choix d'un mode de garde)	Sur RDV	Tél. 04 74 87 94 17
☐ Relais Assistants Maternels Parents Enfants	Sur RDV	Tél. 04 74 87 53 73
☐ LE CHAPI (lieu d'écoute enfants / adolescents)	Les lundis et mercredis (sur RDV)	14h - 19h

SERVICES PUBLICS	jours / sur RDV	Horaires
☐ Rénov'actions 42 (logement)	1 fois / mois : le 2 ^{ème} jeudi sur RDV au 04 77 41 41 25	9h - 12h et 14h - 16h 30
☐ Finances Publiques	Tous les jeudis sans RDV	8h 30 - 12h et 13h 30 - 16h
☐ Espace Public Numérique	Du lundi au vendredi sans RDV	8h 30 - 12h 30 et 13h 30 - 17h 30
☐ L'@telier	Espace de travail partagé pour les indépendants et télétravailleurs salariés	Ouvert 7 jrs / 7

Vie locale

Pilat-rando.fr :

Les itinéraires de randonnée dans le Parc du Pilat



Territoire reconnu pour la randonnée, avec plus de 3 000 km de sentiers balisés, le massif du Pilat vient d'entrer dans l'ère du numérique ! Pour faciliter l'accès aux itinéraires de randonnée balisés, le Parc du Pilat a répertorié l'ensemble de ces circuits dans un nouvel outil numérique gratuit.

Trouver un itinéraire

Via le net, tous les amoureux du Pilat et de la randonnée ont désormais un accès direct aux boucles, circuits et grands itinéraires proposés sur le massif.

Le site offre la possibilité de choisir le type de circuit recherché (pédestre, équestre, VTT ou cyclo), sa préférence géographique ou le niveau de difficulté recherché. Une fois l'itinéraire choisi, l'utilisateur dispose de toutes les informations pratiques : dénivelé, niveau de difficulté, durée de parcours, ainsi que du descriptif technique de cette randonnée.

Emporter les informations utiles sur les sentiers.

Il suffit ensuite d'imprimer la fiche synthétique avec la carte avant de partir sur les chemins. Ce sera un bon complément au balisage judicieusement égrené le long du parcours.

Les randonneurs connectés peuvent aussi importer la trace GPS sur leur téléphone ou leur montre pour s'engager en toute sérénité sur les sentiers du Pilat.

Une seule adresse : www.pilat-rando.fr

La randonnée dans le Pilat en quelques chiffres

3 GR – sentiers de Grande Randonnée – les GR 7, 42 et 65 représentant 120 km dans le Pilat

9 sentiers du Parc traversant le Parc de part en part sur 562 km d'itinéraires

Une centaine de sentiers en boucle créés par les 40 communes engagées auprès du Parc - parcours de 1h à la journée, pour un total de 1 000 km d'itinéraires

31 circuits VTT pour près de 600 km de sentiers

Un réseau complet d'itinéraires équestres sur plus de 420 km maillant le Pilat

Des itinéraires cyclo, dont les 6 montées de cols équipés de bornes kilométriques spécifiquement destinées aux grimpeurs.



**Tous les itinéraires
de randonnées du Parc
naturel régional du Pilat**



- RANDONNEES -

En partenariat avec le Parc du Pilat les sentiers de randonnées sont à découvrir sur Saint-Michel sur Rhône. Trois circuits ont été créés et balisés depuis le Bourg :

Grande boucle Les Côteaux

Longueur : 6 km • Durée : 2h00
Altitude mini 144 m / maxi 299 m
Dénivelé cumulé + 205 m

Sentier N°1

! Attention traversée d'une route à grande circulation et d'un passage à niveau !

Du parking, remonter devant la Mairie et l'église, prendre la rue qui passe sous le cimetière. Arrivé dans le hameau du Piaton, prendre à gauche entre les maisons; belle vue sur la vallée. Après celles-ci descendre à droite dans le coteau. Arrivé au bas du sentier, rejoindre la RD386. Soyez vigilant pour traverser la RD et le passage à niveau puis prendre à droite le long de la voie ferrée en direction du sud. Au bout du chemin, prendre à gauche la rue du Grand Val puis encore à gauche rue de la Lône. 100m avant de rejoindre la RD 386, prendre à droite pour passer dans le quartier de Jassoux. Au bout de la rue de Jassoux, traverser la RD386 pour prendre l'impasse de la Croix Rouge. Passer sous la voie ferrée et prendre à droite pour la longer. Au bout de l'impasse du clos Randon, monter en direction des vignes sur 50m puis à droite entre les maisons (on passe sur la commune de Verin). Poursuivre en repassant sous la voie ferrée puis prendre plein nord en longeant la RD386. Rester dans la rue qui rejoint Verin. Arrivé dans le bourg, prendre à gauche avant le ruisseau puis monter par le tronçon commun au sentier Béatrice de Roussillon (balisage marron et blanc). En haut du sentier (commune de Saint-Michel), monter tout droit par la rue de la Cartherie puis prendre à droite l'impasse aux Bois(belle croix face à l'impasse). A la sortie du sentier, continuer tout droit à travers les habitations par la rue de l'Ollagnière. Poursuivre en laissant le sentier n°8 et le tour du Parc sur votre droite. Continuer environ 200m puis quitter la rue par l'impasse la Gaie sur la droite. Au bout du chemin (env 250m), descendre à gauche le long de la maison en direction du ruisseau. Remonter en face et rejoindre le bourg par la rue de Rampot.



Petite boucle Le Plateau

Longueur : 3,5 km • Durée : 1h00
Altitude mini 277 m / maxi 344 m
Dénivelé cumulé + 69 m

Sentier N°2

Du parking, remonter devant la Mairie et l'église, prendre la rue qui passe sous le cimetière. Dans le hameau du Piaton, juste avant la croix, monter par le sentier sur la droite à travers les prés. Prendre la rue des Granges sur environ 500m. La quitter temporairement par un sentier sur la droite qui passe entre les maisons. Ce sentier ressort sur la rue des Granges en direction de la route des Grands Prés (D34). Traverser la départementale pour récupérer le sentier qui prend légèrement sur la gauche. Monter environ 250m puis prendre à droite en direction du caveau, profiter de la vue sur le massif du Pilat. A la sortie du sentier, vous arrivez à Montjoux, Mons jovis en latin, le nom laisse à penser que sur ce sommet fut élevé, à l'époque gallo-romaine, un autel à Jupiter. Poursuivre sur la droite par la route communale du réseau Ange sur 200m puis prendre le chemin derrière la croix pour rejoindre le bourg par le quartier de la Faverge.



Vie locale



Itinéraires
pédestres

Les Sentiers de St-Michel-sur-Rhône

Sentier N°3

Longueur : 10 km • Durée : 3h00
Altitude mini 266 m / maxi 431 m
Dénivelé cumulé + 240 m

Suivre le sentier n°2 jusqu'à la rue des Granges, la quitter sur la gauche après le muret et descendre le sentier entre les deux fermes. Environ 50m après deux abris en pierre, poursuivre sur la droite entre les vignes (un aller-retour sur la gauche est possible pour profiter du panorama donnant sur la vallée du Rhône et les Alpes). Remonter sur la droite le long du ruisseau (il peut être à sec l'été). Arrivé en haut, traverser le ruisseau sur la gauche puis poursuivre dans les vignes pour remonter au hameau du bois Lombard. Au-dessus du hameau, traverser vers la gauche la route des Arts (D90) puis prendre à travers les cultures. Vous arrivez sur la D34 qui part sur Pélussin, la longer sur quelques mètres en direction du massif du Pilat puis monter à travers les cultures par le sentier. En haut du sentier prendre à gauche en direction du Bois des Gardes. En haut du bois, prendre à droite à la croix pour redescendre à travers les arbres puis poursuivre à gauche sur le chemin du Treuil. Profiter du panorama sur l'Isère et les Alpes par beau temps. En bas du chemin du Treuil, remonter le chemin de Saint-Abdon sur 150m et prendre le chemin à droite. Descendre aux étangs de la Corna et la Papière puis poursuivre par le chemin de l'Arnaude sur 200m en direction du bourg. Au niveau de l'abri en pierre, prendre le sentier qui monte à droite dans les cultures. Arrivé en haut, reprendre à gauche en tournant le dos au Pilat. Au bout du chemin, prendre à droite sur 200m puis récupérer le chemin à gauche juste avant la croix au milieu du carrefour. Descendre au bourg en passant par le quartier de la Faverge.



Promenades
dans le Parc

Saint Michel sur Rhône

Grande boucle
Les Côteaux

Petite boucle
Le Plateau

Grande boucle
Le Plateau



Commune de 803 habitants, se situant au sud-est du département de la Loire, Saint-Michel-sur-Rhône se caractérise par ses hameaux dispersés le long du Rhône et sur le piémont du Pilat. De ses hauteurs, le village offre un belvédère sur la vallée du Rhône et les Alpes ainsi qu'une belle vue sur l'ensemble du massif Est du Pilat. La partie basse bénéficie de la ViaRhôna qui relie le Léman à la Méditerranée. L'altitude varie de 140m à 436m, ce qui permet de profiter de paysages variés et de promenades de différentes difficultés. Ses Vignes se trouvent au cœur de l'AOC Condrieu.

www.mairie-saintmichelsurhone.fr



PARC DU PILAT ...



Un tout nouveau site internet pour le Parc du Pilat

Adapté aux formats ordinateur, tablette et téléphone, le nouveau site internet du Parc affiche fièrement ses nouvelles couleurs. En déclinaison de la nouvelle charte graphique, il se veut synthétique, visuel, aéré, dans des tons vifs et colorés. Le contenu a également évolué.

Vous pourrez y trouver les outils pratiques du territoire, tout savoir sur le fonctionnement du Parc et ses actions. Vous pourrez même accéder à la partie « les grands programmes », ces différentes procédures pilotées par le Parc du Pilat qui servent le développement du territoire, comme le programme européen Leader par exemple.

Enrichi de nombreux liens et supports www.parc-naturel-pilat.fr signe le lieu où converge toute l'information sur le Parc naturel régional du Pilat.

En 2018, c'est le site internet des offices de tourisme du Pilat www.pilat-tourisme.fr qui se modernisera.

Des ateliers du savoir faire

Mon budget, mon confort, ma planète, comment je m'y prends pour gérer mon quotidien autrement ?

Souvent, nous savons bien que nous pourrions faire des progrès dans nos consommations quotidiennes. Mais comment s'y mettre ?

Le Parc du Pilat propose les ateliers du savoir-faire*. Chaque mois, un rendez-vous de 2 heures, encadré par un spécialiste est consacré à un sujet : rénovation, alimentation, jardinage, entretien de la maison, déplacements, économies d'énergie, partage des dépenses, finances solidaires, ... Chacun évoque son mode de vie, ses expériences, ... débat, échanges, entraide sont au cœur de la séance. Les participants repartent avec un petit défi personnel, et quelques temps plus tard, le groupe se retrouve pour faire le point et échanger autour de ses réussites, de ses difficultés.

C'est un bon moment qui se déroule dans la convivialité, accompagné par des professionnels passionnés, et c'est gratuit.

Retrouvez le calendrier sur www.parc-naturel-pilat.fr

Inscription obligatoire

**Les ateliers du savoir-faire, un projet innovant soutenu par l'ADEME Auvergne-Rhône-Alpes piloté par le Parc du Pilat et ACTEES, bureau de conseil spécialisé en consommation responsable implanté dans la région.*



Vie locale

En 2025, le Pilat sera à 40 % Bio ?

Le Pilat fait partie des territoires où l'agriculture biologique est très représentée.

Fin 2016, on comptait :

- 77 exploitations labellisées « AB », soit 16 % des exploitations « professionnelles » (7,3 % en France)
- 4 343 ha cultivés en bio, soit 17,8 % des 24 500 ha de surfaces agricoles pilatoises (5,7 % en France)
- toutes les filières sont concernées :
 - une majorité de producteurs bovins laitiers livreurs à SODIAAL ou Biolait, avec une forte concentration dans le Haut Pilat pour une collecte plus intéressante,
 - des viticulteurs labellisés AB de plus en plus nombreux,
 - des arboriculteurs pour qui la transition difficile s'amorce avec 8 producteurs,
 - des maraîchers peu nombreux mais à 80 % labellisés AB,
 - et aussi dans de nombreuses autres spécialités comme les oeufs, les volailles de chair, les petits fruits rouges, la viande bovine ou ovine, le fromage et le lait de chèvre.

Aujourd'hui, 20% des exploitations agricoles du Pilat pratiquent l'agriculture biologique. L'ambition du Parc, inscrite dans le projet de territoire partagé par tous, c'est d'atteindre 40 % des exploitations en 2025.

Dans ce sens, de nombreuses actions sont conduites pour accompagner au mieux les agriculteurs par les coopératives telles que Sodiaal ou les Balcons du Mont Pilat, les chambres d'agriculture de la Loire et du Rhône, les groupements d'agriculture biologique, les comités de développement agricole, associations, élus, etc.. sous l'œil attentif du Parc du Pilat :

- participation au réseau de la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique « Eau & bio»,
- animation et mise en oeuvre d'un programme de mesures agro-environnementales et climatiques : le PAEC,
- actions pour aider à la reconquête d'espaces en friches, pour encourager les changements de techniques, pour faciliter la vente directe et la promotion des produits, pour expérimenter de nouvelles techniques.

L'agriculture biologique, ce n'est pas que l'affaire des agriculteurs, c'est aussi le fruit de la volonté des consommateurs.



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE



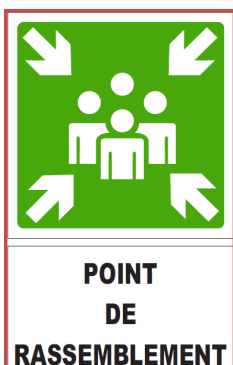
La commune de St Michel sur Rhône est soumise à des risques naturels et technologiques. Nous avons l'obligation d'avoir un Plan Communal de Sauvegarde qui définit sous l'autorité du maire l'organisation prévue par la commune pour assurer : **l'alerte, l'information, la protection et le soutien des populations** au regard des risques connus.

En cas d'alerte, vous serez prévenus grâce au système d'alerte téléphonique mis en place sur tout le territoire de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien. Pour que ce système soit efficace, nous avons besoin que tous les numéros fixes ou portables de la population soient bien à jour.

Si vous avez changé de numéro de téléphone pensez à informer le secrétariat de la mairie.

Si vous êtes nouvel habitant, pensez à venir en mairie vous faire inscrire sur nos listes. Vous pouvez vous rendre à la pharmacie afin de retirer vos comprimés d'iode avec un justificatif de domicile.

En cas d'accident nucléaire grave, la préfecture peut donner l'ordre d'évacuer la population de St Michel sur Rhône vers une commune d'accueil : **St Maurice sur Dargoire**.



3 points de rassemblement :

- Impasse des Bretteaux (voie intérieure Z.A.)
- Place de la mairie
- Arrêt de car « La maison brûlée »

L'équipe Municipale précédente a rédigé un **Document d'Information Communal sur les Risques**, qui fait le point sur les risques auxquels est soumise la commune et vous indique les bons réflexes face à des événements graves.

Ce petit guide vous a été distribué. Il doit être conservé précieusement à portée de mains, lisez le et expliquez-en le contenu à vos enfants afin qu'ils puissent savoir la conduite à tenir en cas de problème.

Le livret est disponible en mairie pour les nouveaux arrivants.



Vie locale

alerte nucléaire
je sais quoi faire !

Vous entendez
le signal d'alerte de la sirène,
vous recevez une alerte
sur votre téléphone

6 RÉFLEXES POUR BIEN RÉAGIR

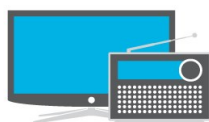
1

Je me mets
rapidement à l'abri
dans un bâtiment



2

Je me tiens
informé(e)



3

Je ne vais pas
chercher mes enfants
à l'école



4

Je limite mes
communications
téléphoniques



5

Je prends de l'iode
dès que j'en reçois
l'instruction



6

Je me prépare à une
éventuelle évacuation



www.distribution-iode.com

0 800 96 00 20 Service & appel gratuits

552 081 317 RCS Paris - Réalisation L.J. Communication - AFF GEN 2016



JUSTAUCORPS ET SURVÊTEMENTS

POUR LES CLUBS ET LES ASSOCIATIONS

Fabriqué en France
depuis 1984



www.christian-moreau.com

Annonceurs

Vie locale

SAINT-MICHEL SUR RHÔNE

Achat Vente Véhicules



Nettoyage Intérieur / Extérieur
Votre carte grise sur place

180 route de Verlieu - RN86 - 42410 St Michel sur Rhône
09 52 08 30 21 - 06 95 40 60 78
lyonautolux2013@hotmail.fr

Annonceurs



Le Panier du Pilat
RN 86 - Z.A. des Bretteaux
Saint-Michel-sur-Rhône
Tél. 04 74 87 06 32
contact@lepanierdupilat.fr



www.lepanierdupilat.fr

lundi, mardi et samedi :
9h - 12h30 / 15h - 19h
Mercredi, jeudi et vendredi : 9h - 19h



Comparez, Économisez, Savourez !

Vos courses à prix cassés pour une même qualité !

MAGASIN DE CHANAS

04 69 32 56 50

30, ter rue du dauphiné

MAGASIN DE ST MICHEL SUR RHÔNE

04 26 05 44 82

340, route Verlieu

www.c-futé.fr





Vie Scolaire

Vie scolaire

ETS CHATRON

300 route de Verlieu 42410 St Michel/ Rhône



ets.chatron@gmail.com

04.74.56.62.14

Vérandas sur Mesure
Pergolas bioclimatiques
Stores intérieurs et extérieurs

Menuiseries Alu et PVC
Volets roulants et brises soleil
Portes de garage et Portails

Annonceurs

BRICO MARCHÉ

Pouvoir tout faire **Moins cher**

- Bricolage
- Décoration
- Bati
- Jardin
- Animalerie

DAVEZIEUX
94 Ch du Mas
04 75 67 63 63

CHAVANAY
ZA de Verlieu
04 74 87 02 80

Carte de fidélité gratuite

Annonceurs

Auberge st Michel



BAR- RESTAURANT
cuisine traditionnelle

cuisse de grenouilles friture
plat du jour le midi

ouvert du mardi au dimanche midi
ouvert vendredi, samedi soir
ferme le lundi

vue panoramique

tel:04.74.59.82.88
42410 St Michel sur Rhône



DES NOUVELLES DE L'ECOLE...

Les enfants de Vérin et de Saint-Michel représentent cette année, un ensemble de 81 élèves, 44 scolarisés à Vérin dans les classes maternelles et le CP et 37 à Saint-Michel pour les Cours élémentaires et moyens. L'école se compose de 4 classes et d'une équipe enseignante composée de Mmes Céline Cousin, Pauline Gaudin et Muriel Reber à l'école de Vérin. Les enseignantes des classes de Vérin sont accompagnées dans leur quotidien par des ATSEM (aides maternelles) : Mmes Christine Salique, Sylvie Blanchard et Clémence Champagneux. Toute l'équipe travaille au bien être des enfants et à leurs apprentissages fondamentaux.

Mmes Christine Chataing et Audrey Penel travaillent quant à elles à St Michel, respectivement dans une classe de CE1 CE2 et une classe de CM1 CM2.

Mr Christophe Petitjean et Mr Dorian Saniel, agents techniques des communes de Vérin et de St Michel apportent leur aide dans la maintenance des bâtiments ainsi que dans l'entretien des extérieurs.

Tous les enfants peuvent être accueillis dès 7h30 le matin, à la garderie située à l'école de Vérin.

Une cantine fonctionne dans chaque école et les repas sont livrés par la société publique locale de Pélussin. Les personnels municipaux encadrent les enfants durant le temps de midi : Mmes Salique, Champagneux et Champion à Vérin et Mmes Bruyère et Marceau à St Michel.

Le rythme de la semaine étant resté celui des 4 jours et demi, le soir, après la classe, les enfants sont accueillis aux temps périscolaires, temps très appréciés des enfants et des parents. Des activités variées leur sont proposées : bricolage, coloriage, relaxation, lecture d'histoires. Ces temps sont encadrés par les personnels communaux (Mmes Christine Salique et Sylvie Blanchard à Vérin et Mmes Mireille Bruyère, Evelyne Marceau et Annie Champion à St Michel) et sont gratuits pour les parents.

La journée se termine, pour certains, par un temps de garderie ouverte à l'école de Vérin jusqu'à 18 h 30.

L'entretien des classes est fait chaque jour par Mme Bruyère, Mme Marceau et Mme Carcel

L'équipe enseignante est renforcée par la présence de 3 AVS, auxiliaires de vie scolaire (Mme Carole Seguin, Mme Annick Paret et Mme Pascale BLACHIER), qui interviennent spécifiquement auprès d'enfants à besoin particulier. Elles font partie intégrante de l'équipe et travaillent avec une grande bienveillance auprès de ces enfants.

Merci à tous les membres de l'équipe, enseignantes, ATSEM, AVS, personnels communaux qui se montrent dévoués et accueillants, et grâce auxquels l'école est une école où il fait bon vivre.

A l'école, tous les élèves bénéficient d'une éducation physique, sensorielle et artistique indispensable à leur équilibre. Les cours de musique sont dispensés par des intervenants qualifiés, issus des centres musicaux ruraux. Juliane intervient à Vérin et William à St Michel, 35 minutes pour les plus petits et 45 minutes pour les plus grands.

Vie scolaire

Comme chaque année, les enseignantes ont préparé des projets en direction de leurs élèves. Ainsi, les classes maternelles et CP participeront à un dispositif « école et cinéma ». Les plus jeunes (petite et moyenne sections) iront voir 2 films et les plus grands (grande section et CP) se rendront à 3 séances au ciné Pilat de Pélussin.

Les élèves du CE1 au CM2 iront à la piscine de St Maurice L'Exil pour un cycle natation. Ils sont engagés par leurs enseignantes sur un projet autour de l'opéra. Ils participeront également à une animation proposée par le Parc du Pilat, pour lequel les classes de St Michel ont été sélectionnées, sur le thème de la faune sauvage du Parc.

Un projet autour de l'utilisation de tablettes numériques est également en préparation dans les classes des plus grands.

Les élèves de CM1 et CM2 ont participé à la commémoration du 11 novembre, des extraits du poème « Liberté » de Paul Eluard ont été lus par les élèves. Cet engagement des plus jeunes dans le devoir de mémoire a été très apprécié par les communes et par les anciens combattants.



Toutes ces activités supposent des déplacements et des frais en tout genre qui ne sont envisageables que grâce à l'activité du Sou des Ecoles, association que portent chaque année des parents dévoués à la cause des enfants et que nous remercions ici.

L'équipe enseignante tient à remercier dans ces lignes l'investissement des mairies de Vérin et de St Michel sur Rhône. Grâce à l'importance que les mairies accordent à l'école, à leur soutien constant et à la confiance qu'elles nous font, les enfants sont accueillis dans des conditions optimales.

Cette année, les classes ont été équipées des tablettes numériques par la mairie de St Michel. Ces tablettes vont permettre à nos élèves de vivre leur scolarité à l'heure du numérique avec les meilleurs outils. C'est une chance pour les enfants.

Comme vous le voyez, notre école est dynamique et est un lieu où les élèves sont accueillis dans les meilleures conditions.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour visiter, discuter avec nous, faire connaissance et inscrire votre enfant pour la rentrée prochaine. La démographie de nos communes connaît un petit essoufflement et nous avons besoin de tous les enfants pour maintenir les 4 classes pour la rentrée prochaine.

A la rentrée prochaine, nous accueillerons en Toute Petite Section les enfants nés en 2016.

Vous souhaitez inscrire votre enfant dans notre école, nous serons ravis de faire votre connaissance et de vous faire visiter nos locaux, prenez contact avec Madame Muriel Reber, directrice de l'école de Vérin – Saint Michel au 04 74 59 82 07.

Nous souhaitons à tous une excellente année 2018 !



Collectif Sécurité RD1086

Une mobilisation citoyenne pour la sécurité voit le jour...

Pour la sécurité de nos enfants, des piétons et autres usagers circulants aux abords de la RD1086, un collectif se met en place suite au tragique accident du 12 octobre 2017.

Ce regroupement souhaite avec le soutien des élus locaux parvenir à une sécurisation de la circulation le long de cette voie dangereuse sur laquelle les automobilistes enfreignent régulièrement le code de la route.

Ces incivilités mettent en danger la vie des personnes empruntant cet axe.

Il est grand temps que cela cesse...

Des démarches auprès des Gendarmeries et des municipalités voisines, du préfet de la Loire et du Département ont déjà été entreprises.

Facebook : <https://www.facebook.com/CollectifSecuriteRD1086/>



SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE Sécurité routière

Un collectif voit le jour pour optimiser la circulation de la RD 1086



Christophe Gay, Philippe et Christine Marce, Estelle Fabbri et Raynald Lebrun.

Le mouvement est issu du mécontentement des riverains de cette voie, questionnés par mail et tracts.

Un collectif de plus de 70 personnes est né mercredi, suite à une réunion, pour optimiser la sécurité routière entre Vêrin et Saint-Michel-sur-Rhône, sur la RD 1086. Cette action est menée par Christophe Gay, ancien conseiller municipal de Vêrin (lire par ailleurs), Raynald Lebrun, médecin à Chavanay et parent d'élèves, Estelle Fabbri, présidente du Sou des écoles, Christine et Philippe Marce, conseiller municipal.

Un contact a été pris par mail et tract auprès des habitants les plus proches de la RD 1086, tous se sont regroupés, et ont été d'accord sur le manque de sécurisation des piétons et, surtout, d'optimisation des transports scolaires. Christine et Philippe Marce ont déjà entamé un combat depuis dix ans, pour la mise en conformité des arrêts de bus et la dangerosité des passages piétons. Certes, des travaux ont été effectués mais ils seraient toujours insuffisants.

Philippe Marce souhaite faire installer un radar de chantier dans les deux sens par la brigade de Saint-Étienne. Au sortir de la réunion, le choix d'un coordinateur est resté en suspens. Pour ce collectif, la prochaine étape sera une réunion avec les élus et la gendarmerie, le choix ayant été fait de ne pas les inviter à cette première réunion. Bien que tout au bout de département de la Loire, les citoyens soient très motivés et ne veulent pas se sentir oublier, si les choses ne bougent pas par la voie citoyenne, le ton est donné, il y aura des manifestations de force avec des blocages de routes. Le récent accident d'Andréa, adolescente de 17 ans décédée après s'être faite renverser à Vêrin, le 12 octobre, a frappé les esprits.

Contact Par E-mail : Estelle Fabbri, smsrv.sr@gmail.com, ou Christophe Gay, macqay@netcourrier.com

Vie scolaire

La Sécurité : parlons-en...



Qu'est-ce qu'un Piéton ...

C'est l'ensemble des usagers qui marchent, même s'ils tiennent à la main une poussette, un vélo, un cyclo, une trottinette. Le fauteuil roulant est aussi considéré comme piéton.

Les rollers (patins à roulette, planche/skate) sont aussi considérés comme des piétons.

Ces différents types d'usagers doivent suivre les mêmes règles, sur un espace unique et partagé en ville : le trottoir.

Chaque année, près de 3 000 jeunes piétons sont blessés et une vingtaine décède. Face aux dangers de la route, les parents doivent sensibiliser dès le plus jeune âge l'enfant à la sécurité routière.

Les parents, premiers éducateurs de la sécurité routière des enfants

Quelques Règles simples :

- ♦ Pour traverser la rue, expliquez à l'enfant les règles de sécurité routière :
- ♦ Aller sur un passage piéton. S'il n'y en a pas, lui montrer comment choisir un lieu avec une bonne visibilité des deux côtés et où il sera visible.
- ♦ Être aussi vigilant sur les passages pour piétons qu'en dehors.
- ♦ Regarder à gauche et à droite puis encore à gauche avant de s'engager sur la chaussée pour voir si des véhicules arrivent.
- ♦ Vérifier, s'il y a des feux, que le bonhomme est vert et que tous les véhicules soient à l'arrêt avant de s'engager.
- ♦ Traverser en marchant, et surtout pas en courant pour ne pas risquer de tomber sur la chaussée.



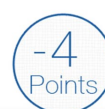
Le gilet jaune n'est pas « tendance »
mais tu préfères être beau ou être mort...

Alors porte-le, surtout la nuit



« Quand je traverse,
si je regarde mon téléphone,
qui regarde la route ? »

Refus de priorité
au passage piéton



Amende 135€



TRANSPORTS SCOLAIRES :

Til Transports Interurbains
de la Loire



Les collèges (privés et publics) sont desservis par les transports scolaires .

Un ramassage scolaire de l'école maternelle et élémentaire (RPI Vérin / St Michel) est aussi en place.

Les documents de demande de carte de car sont à télécharger sur www.loire.fr. Le règlement est à payer directement au Conseil Général de la Loire.

T.A.P. (Temps d'Activités Périscolaires) :

Depuis cet été, les communes peuvent choisir de revenir à la semaine de 4 jours. Le gouvernement a choisi de laisser la main aux communes qui auront jusqu'en 2019 pour préciser leur choix et décider - ou non - de revenir à la semaine de 4 jours et ses six heures de classe quotidiennes.

Un questionnaire a été remis aux parents d'élèves de Saint Michel et Vérin pour connaître leur souhait concernant la poursuite ou non des TAP.

Les parents se disent satisfaits des mesures et activités mises en place par la commune par les personnes en charge de ses heures d'activités, mais ils constatent aussi une fatigue accentuée de leurs enfants.

Ainsi le choix de mettre fin aux TAP et de revenir à la semaine de 4 jours représente plus de 80% des réponses.

La décision a donc été prise en conseil d'école et en conseil municipal, de revenir dès la rentrée de septembre 2018 aux anciens rythmes scolaires.

ASSISTANTES MATERNELLES :

**Liste des personnes en exercice sur la commune disposant
d'un agrément d'Assistant Maternel actif au 09 novembre 2016**

Mme MOUNIER Claire	04 74 56 81 07	230 RUE DE LA FAVERGE 42410 ST MICHEL SUR RHÔNE
Mme VEYCHARD Sophie	04 74 87 22 36	485 CHEMIN DU TREUIL 42410 ST MICHEL SUR RHÔNE

Vie scolaire

METALLERIE - CHARPENTE

réparations et ventes de matériels agricoles,
pièces détachées, matériels d'élevage et
motoculture

VALLIN DANIEL

artisan

n°765 chemin de l'arnaude 42410 StMichel sur Rhône

tel:04-74-59-58-80 ou port: 06-08-85-41-64

vallin.serrurerie@gmail.com

Annonceurs



Prise de
RDV par internet

**L'accueil au
féminin!**

VOTRE CENTRE DE CONTROLE

★ **HAME** ★

Contrôle Technique Agréé GAZ

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h 15 à 18h - Fermé le samedi

320, Route de Verlieu - 42410 SAINT MICHEL-SUR-RHÔNE
(en face du relais St Michel)

Tél. 04 74 56 80 33 - Fax 04 74 78 11 48

www.dekra-norisko.fr



ETS PIRONNET SARL ÉLECTRICITÉ - LOCATIONS

80, impasse de Chauramond
42410 St Michel sur Rhône

 : 04.74.59.51.12
 : 04.74.56.63.13
Laurent : 06.82.06.06.99
Christian : 06.80.06.61.26
 : l.pironnet@aliceadsl.fr

Nacelle sur porteur 14 m
Nacelle sur porteur 17 m
Nacelle sur porteur 20 m
Automotrice 15 m
Automotrice biénergie 12 m
Mini pelle
Camion porte-engine

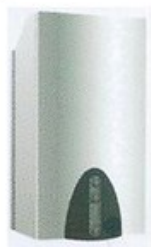
Annonceurs



Travaux Projets

Travaux & projets

ENTREPRISE DU BATIMENT ERIC MANIQUET



CHAUFFAGE CENTRAL
PLOMBERIE
ENERGIES NOUVELLES
Agrément ADEME
ELECTRICITE GENERALE
ZINGUERIE



Siège : Le Bardoux - 450 Rue Rampot - 42410 St Michel sur Rhône
Tél. 04 74 87 74 40 ou 06 16 53 58 35

Annonceurs



Cadeau personnalisé et objet publicitaire

Fabrication artisanale en liège

mariage, baptême, anniversaire, fête, cadeau d'entreprise

EURL Ô Cépages
330 route du réseau ange
42410 Saint-Michel-Sur-Rhône



savon, sachet-senteur, porte-clé, magnet.....

Achat et devis en ligne
www.ocepages.fr

N'hésitez pas à nous contacter
pour tous vos projets
tél: 04 74 87 77 57
mail: contact@ocepages.fr

Annonceurs

CETTE ANNEE A SAINT MICHEL :

VOIRIE

♦ Rue des Granges :

Enfouissement des réseaux électrique & Télécom



Bilan financier			
Réseaux	Montant H.T.	SIEL	Commune
	43 222	22 289	20 933
Voirie	Montant H.T.	Département	Commune
	22 232	15 390	6 899
Total travaux	Montant H.T.	Subventions	Commune
	65 454	37 679	27 832
%	100	57,6	42,5

URBANISME

Cette année à Saint Michel ont été délivrés :

18 dossiers de permis de construire :

- ♦ 9 nouveaux logements
- ♦ 2 extensions
- ♦ 3 modifications
- ♦ 1 abri
- ♦ 4 refus



19 dossiers de déclarations de travaux :

- ♦ 2 isolations extérieures
- ♦ 3 rénovations toitures ou panneaux solaires
- ♦ 6 créations ou modifications d'abris
- ♦ 4 garages ou abris
- ♦ 4 piscines
- ♦ 2 clôtures
- ♦ 1 refus (garage)



Travaux & projets

PROJETS 2018 :

BATIMENTS

♦ Clocher Eglise :

Projet initié cette année, le remplacement du beffrois de la cloche n°3 a débuté début 2018.



♦ Salle des fêtes :

Patrimoine de la commune et lieu de réception de la plupart des manifestations et associations la salle est une source de revenu pour la commune.

Cette année des travaux d'isolation et de réfection sont envisagés.



♦ <i>Estimatif des travaux H.T. :</i>	37 500 €
♦ <i>Subvention du département :</i>	14 500 €
♦ <i>Subvention Région AURA :</i>	10 600 €
♦ <i>Part commune :</i>	12 400 €
♦ <i>Aide SIEL :</i>	(en attente réponse)

♦ Parking bibliothèque :

Parmi les projets de 2018, la mise en place d'un parking pour les personnes à mobilité réduite (PMR) est au programme.

♦ <i>Estimatif des travaux H.T. :</i>	12 320 €
---------------------------------------	----------



VOIRIE

♦ Rue de la Lône :

Mise en place d'un plateau ralentisseur au carrefour de la rue de la Lône et rue des Cyprès.



♦ *Estimatif des travaux H.T. :*
23 045 €



♦ Liaison piétonne :

La mise en service d'une liaison piétonne rue du Solon pour circuler du bourg jusqu'à l'école fait partie de nos projets.

Elle est cependant conditionnée par des travaux de la CCPR concernant l'aménagement des réseaux d'eaux.

Nous travaillons de concert avec les organismes en charge de ces travaux afin de mutualiser les coûts de mise en place de cette voie piétonne.



Travaux & projets, pourquoi pas plus...

La commune et votre équipe municipale ont à cœur de satisfaire au mieux les habitants de Saint Michel que ce soit à Saint Michel en Haut ou Saint Michel en bas. Mais notre champ d'action est limité et nos moyens financiers tout autant. Nous faisons de notre mieux pour mutualiser les travaux et réduire leurs coûts afin de développer au mieux notre commune.

Travaux & projets

• Fibre optique THD42 :

Bien que ne dépendant pas de la commune les travaux concernant la mise en service de la fibre optique font partie de nos priorités.

Nous suivons de près et relançons régulièrement les service du SIEL afin que la commune puisse prochainement disposer de ce support rapide de communication.

Dans quel délai la fibre optique va t-elle être installée chez moi et comment vais-je être informé que je peux demander mon raccordement ?

Régulièrement des informations sont transmises par des articles de presse, le site Internet de la communauté de communes ou celui du SIEL (www.thd42.fr), maître d'œuvre en charge du projet sur l'ensemble du département.

Une réunion publique se tient dans la commune au cours du **premier semestre 2018**.

Quelles sont les offres des opérateurs pour utiliser la fibre optique ?

Il existe des offres différentes, avec ou sans engagement. Actuellement quatre opérateurs sont présents sur le territoire : Nordnet, Ozone, La fibre videofutur, K net.

Les grands opérateurs tels que Orange, Free, SFR ne se sont actuellement pas positionnés sur notre territoire.

Combien je vais payer pour le raccordement ?

Le raccordement est gratuit est sans engagement pendant la phase de pré-raccordement de 3 mois. Au-delà, le raccordement est gratuit, mais soumis à la souscription d'un abonnement. L'habitant devra faire sa demande à un opérateur. Le raccordement à la fibre coûte 2 000 € par habitation. 1 500 € sont pris en compte par l'Etat, la Région et le Département, 500 € par la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien. C'est l'impôt qui finance cette dépense.

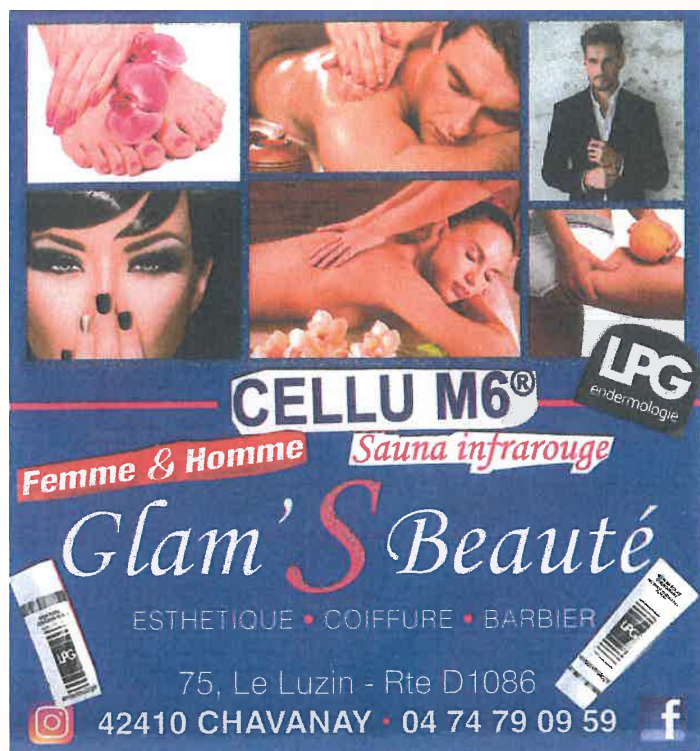
(Sources : C.C.P.R.)





Vie Associative

Vie associative



CELLU M6®
Femme & Homme Sauna infrarouge
Glam'S Beauté
ESTHETIQUE • COIFFURE • BARBIER
75, Le Luzin - Rte D1086
42410 CHAVANAY • 04 74 79 09 59

Chambre d'hôtes « La Ruche »



Carole et Frédéric SEGUIN

435 Chemin de Saint Abdon

42410 Saint Michel Sur Rhône — 04-74-56-66-88



LES ASSOCIATIONS DE SAINT MICHEL

ACCA (Chasse) Mairie St Michel - 305 rue du Solon 42410 St Michel sur Rhône	Daniel ROCHE <i>Président</i>	Tél. : 06-64-92-62-24 Mail : courrier postal
ACPG - CATM Anciens Combattants 440 rue des Granges 42410 St Michel sur Rhône	Jean Adam FRUIT <i>Président</i>	Tél. : 04-74-56-66-41 Mail : mejaf@sfr.fr
Association des Pêcheurs Mairie 305 rue du Solon 42410 St Michel sur Rhône	Jean Yves ACKERER <i>Président</i>	Tél. : 06-28-32-32-06 Mail : hector3842@gmail.com
ASSOCIATION RIVE DROITE	Paul ODDOUX <i>Président</i>	Tél. : 04-74-87-84-62 Mail : oddoux.paul@neuf.fr
ATELIER COULEUR PASTEL Rue du Moulard 42410 St Michel sur Rhône	Brigitte COTTENCIN	Tél. : 06-86-84-73-23 Mail : couleurpastel42@hotmail.fr
C L'ART DE LA FORME Mairie St Michel - 305 rue du Solon 42410 St Michel sur Rhône	Emelyn GERMAIN <i>Présidente</i>	Tél. : 06-12-52-67-75 Mail : emelyn.germain@gmail.com
COMITÉ DES FÊTES Mairie St Michel - 305 rue du Solon 42410 St Michel sur Rhône	Christian SERRAILLE <i>Président</i>	Tél. : 06.11.95.98.76 Mail : menuiserie69@serraille.com
GYM 2000 Mairie St Michel - 305 rue du Solon 42410 St Michel sur Rhône	Daniel VIAL <i>Président</i>	Tél. : 04-74-87-82-84 Mail : danielvial42@orange.fr

Vie associative

JUMELAGE SORO Mairie St Michel - 305 rue du Solon 42410 St Michel sur Rhône	Mme LUZY	Tél. : 06-76-96-97-76 Mail : courrier postal
LES AMIS DE SAINT MICHEL Mairie St Michel - 305 rue du Solon 42410 St Michel sur Rhône	Glenat Danielle <i>Présidente</i>	Tél. : 06-11-95-98-76 Mail : monique.wendlinger@free.fr
LES FILS D'ARGENT Mairie St Michel - 305 rue du Solon 42410 St Michel sur Rhône	Robert DEBIESSE <i>Président</i>	Tél. : 04-74-59-84-70 Mail : robert.debiesse@laposte.net
LES PIEDS DE VIGNE Mairie St Michel - 305 rue du Solon 42410 St Michel sur Rhône	Axel CHAUTANT	Tél. : 06-76-75-53-10 Mail : ysax@orange.fr
L'ÉTOILE DE MEL 555 impasse de Morété 42410 St Michel sur Rhône	Marjorie VAXIVIERE	Tél. : Mail : https://www.facebook.com/letoiledemel
PETIT THÉÂTRE Mairie St Michel - 305 rue du Solon 42410 St Michel sur Rhône	Mme MARQUES M Thierry VINCENT	Tél. : 04-74-87-45-27 Mail : contact@petit-theatre-pilat.eu
SOU DES ECOLES Ecole St Michel - 80 rue de la Faverge 42410 St Michel sur Rhône	Estelle Fabbri <i>Présidente</i>	Tél. : Mail : sde42410@gmail.com
TRÈFLE FOOT Mairie de Vérin -Le Bourg 42410 VÉRIN	Joseph BRUN <i>Président</i>	Tél. : 04-74-87-84-62 Mail :

A.C.C.A.

La saison a été bonne encore cette année malgré l'absence de certains gibiers.

Notre association comprend environ une vingtaine de chasseurs.

C'est toujours dans une bonne ambiance que nos repas se déroulent, notre cuisinier M. YVES RIGONI nous prépare des plats délicieux.

Aussi pour LE SAFARI qui aura lieu le 25 MARS 2018, n'hésitez pas à venir nous rejoindre pêcheurs ou pas.

CONCOURS DE BELOTE SAMEDI 17 FEVRIER 2018



Vie associative

Anciens Combattants Prisonniers de guerre

Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc et Veuves de la Loire

Section PILAT



L'année qui s'éteint ne fut pas celle pendant laquelle notre section trouva son épanouissement: les décès furent nombreux en début 2017; le programme des activités fut perturbé par la perte de la très regrettée Marilynne Amouroux qui depuis de nombreuses années, avec son équipe, avait su faire des « Repas Animés des Anciens Combattants », le rendez-vous de la danse et des « grenouilles à volonté » en association avec l'orchestre de Michel Durand.

Il semblerait aussi que la chute involontaire, accompagnant le grand Age, soit devenue une activité pratiquée par beaucoup de membres dans notre section. Ah cette pesanteur !!!

Pourtant un voyage de quatre jours, regroupant tous les sociétaires de la Loire qui le souhaitaient, les a conduits à Colombey-les-Deux-Eglises, puis à Arras d'où furent initialisées les visites du Touquet, de Montreuil sur Mer, des tranchées de Wellington, ainsi que la ville de Reims et sa cathédrale sur le chemin du retour.

Mais une matinée reteint toute notre attention patriotique, celle consacrée à la cérémonie au Mémorial de Notre Dame de Lorette pour le quarantième anniversaire du retour de la dépouille du Soldat Inconnu d'Afrique du Nord. Madame Geneviève Darrieusseq, secrétaire d'Etat auprès des Anciens Combattants, était présente. Plus de cinquante cars avaient amené les frères d'armes de toute la France et nos confrères du Nord mobilisèrent efficacement les ressources nécessaires à un accueil de quelques vingt-mille personnes, dont plus de mille Porte-drapeaux regroupés autour de la Tour-Lanterne. Il y eut durant cette commémoration les grandes vibrations que dégagent les rassemblements où se retrouvent ceux qui sont là pour honorer «Ceux qui ne sont plus» alors que nous étions autrefois ensemble.

Il est difficile aux survivants, d'évoquer ces moments, alors que d'autres qui ne les ont pas vécus se croiront en droit de juger, de médire, même de calomnier depuis une Terre étrangère, l'action, le courage et l'abnégation demandés à ces hommes par leurs prédécesseurs. Ils ont notre pardon, car ceci ne s'apprend pas à l'E.N.A. et ils ne le sauront jamais car les guerres sont déclarées par des gens qui se connaissent et faites par d'autres qui ne se connaissent pas. Souhaitons que les jeunes retrouvent, dans leurs professeurs, les pédagogues courageux et volontaires qui en réintroduisant avec conviction l'apprentissage de notre Histoire, les conduiront aux pieds des Monuments Aux Morts pour que tous les enfants de France apprennent les origines de leur liberté. A Saint Michel sur Rhône et à Vérin, c'est déjà commencé.

Jean Adam FRUIT



Cérémonie à ND de Lorette le 16 Octobre



Cérémonie le 11 Novembre à Vérin

Groupement des pêcheurs de Cornas détente



Etang de Bailly

C'est à la fin de l'année 2017 que les travaux d'aménagement de la "cabane du pêcheur" se sont terminés. Commencé mi-octobre par l'isolation du plafond et des murs, la pose de placoplâtre sur le plafond et les murs terminèrent le gros oeuvre. Venaient ensuite les finitions au dessus de la cuisine, ainsi que la lasure sur la charpente. La peinture du plafond et des murs cloturait la décoration de cette salle.

En ce début d'année 2018 il reste le travail de l'électricien déjà commencé par le passage des cables et la mise en conformité suivant les normes électricité. Cette année nous pourrons utiliser une salle entièrement rénovée et peinte.

Le safari truites du 9 avril s'est déroulé avec le plein des inscriptions. La température était idéale 20°, 289 truites sur environ 600 lâchées faisaient le bonheur des 70 pêcheurs. Ne pouvant pas accueillir plus de pêcheurs, nous avons été obligés de refuser une vingtaine de personnes, nous nous excusons, mais l'étang n'est pas extensible...

La journée friture du 2 mai voyait une participation de 30 adhérents par une belle journée, une bonne ambiance et jeux de cartes en fin de journée.

La présentation d'art manuel et maquettes navigables par le modélisme club MCEJ, rassemble de plus en plus d'amateurs en juillet.

En octobre le safari-truites soupe aux choux n'a pas bénéficié comme celui d'avril du même succès. Seulement 42 pêcheurs, par un temps froid et sous une petite averse étaient installés autour de l'étang. Le niveau d'eau très bas de l'étang permettait quand même de sortir 251 truites. Par contre la soupe aux choux a connu un bon succès grâce à sa qualité et à la dextérité de notre cuisinier du moment Louis. Année 2017 bien chargée par les aménagements et travaux mais qui donneront un coup de neuf pour les années à venir.

Toute l'équipe vous présente ses meilleurs voeux.

Le Président,
Jean-Yves ACKERER

Assemblée générale : 26 janvier 2018

Safari truites : 8 avril

Journée Maquettes : 8 juillet

Safari truites - Soupe aux choux : 7 octobre 2018



Vie associative

SAUVEGARDE RIVE DROITE



Nous sommes toujours actifs :

Des courriers ont été envoyés pour la énième fois :

Au nouveau Président de la République Mr E MACRON , aux nouveaux ministres, au député Mr FUGIT afin de les informer de notre opposition à la circulation de convois ferroviaires transportant des matières dangereuses au cœur des villes et villages sur la rive droite du Rhône.

A ce jour, monsieur FUGIT, député de la 11° circonscription du Rhône a demandé à nous rencontrer. Nous attendons un rendez-vous. Vous pouvez vous tenir informés en consultant le blog de SRD.

Nôtre Assemblée Générale aura lieu au mois de février 2018. La date sera communiquée sur les tableaux lumineux des communes.



ATELIER COULEUR PASTEL



ATELIER COULEUR PASTEL

Un atelier de peinture à Verin

Huile, techniques mixtes, couteau, aquarelle, pastel, dessin...

Débutants ou experts, l'atelier est un lieu pour tous...

Le mercredi de 18 à 21 heures

Forfait : 25 euros par mois

Renseignements et inscriptions durant toute l'année

Au **06.86.84.73.23**

Mme Cottencin Brigitte

Saint Michel Sur Rhône

ST MICHEL SUR RHONE

durant toutes les vacances scolaires

L'ATELIER COULEURPASTEL

Vous propose « les matinées »

**Stage enfant du lundi au vendredi de
9h30 A12h00 SALLE DES FÊTES DE ST
MÎCHEL**

Atelier d'art créatif, peinture, un atelier d'éveil où l'enfant découvre le plaisir des couleurs et de la création.

Dessin, peinture, art créatif, peinture sur verre, porcelaine, tissus, raffia, mosaïque, papier mâché, pâte à sel, modelage et pleins d'autres choses encore.....

Forfait de 40 EUROS /semaine ou

10 euros/la matinée

MATERIEL et gouter FOURNIS

Renseignements et inscriptions au
0686847323



Vie associative

LES FILS D'ARGENT

En 2017 nous étions 96 adhérents, le club fonctionne le jeudi tous les 15 jours.

Diverses activités s'offrent à nous : belote, coinche, scrabble, pétanque aux beaux jours

Cette année en bref...

Le 5 janvier: Nous avons commencé l'année par le tirage des rois... et des reines

Le samedi 7 janvier: Concours de belote 54 doublettes en décousent.

Le jeudi 19 janvier: Assemblée générale suivi d'une choucroute,

Le vendredi 10 février: Voyage de 1 jour à St Etienne Age Tendre nous avons eu 30 personnes enchantées,

Le 30 mars: Concours de belote interne avec un petit casse croûte en final,

Du 9 mai au 14 mai: Voyage à Andorre 36 personnes étaient présentes et satisfaites,

Le 18 mai: Fête de l'amitié à Sixte avec génération mouvement, pétanque 2 triplettes qualifiées,

Le 23 juin: Concours de pétanque régional à Tournon 3 triplettes ont participé sans succès

Le 29 juin: Arrêt du club, repas du club à la Croix de Montvieux, repas apprécié suivi par une partie de pétanque ou cartes, nous étions 83 personnes, bonne ambiance au soleil

Le 6 juillet: /: Challenge d'été UCRP organisé par le club de Pélussin: belote, pétanque Marche, casse croûte: tout va bien.

Le 3 août: Pique-nique nous avons rendez-vous à l'étang de la Cornas, le soleil était de la partie. Après midi, pétanque et cartes: 82 personnes présentes

Du 26 au 28 Septembre: Rencontre nationale de pétanque à Port Barcarès

1 équipe féminine et 1 mixte qui font ce qu'elles peuvent !!!!!

Le 5 octobre: Concours interne avec casse croûte (charcutaille)

Du 14 au 17 Novembre: Voyage de 4 jours Costa Brava il y a 38 personnes inscrites olé: !!!!!

Le 7 décembre: Repas de Noël servi par 4S de Saint Maurice l'Exil.

Tout le monde peut lire que, malgré notre « âge », nous restons très dynamiques

On vous attend !!!!!!!!!!!

Nous avons une pensée émue pour ceux qui nous ont quitté cette année,

Le Président et les membres du bureau vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2018.

LES FILS D'ARGENT.





SOU DES ÉCOLES

Le Sou des Ecoles tient tout d'abord à remercier les mairies de St Michel s/ Rhône et Vérin pour leur soutien financier tout au long de l'année afin de réaliser tous les projets et manifestations proposés à destination des enfants et de leurs familles.

L'association du Sou des Ecoles de St Michel/Vérin aide au financement des projets pédagogiques proposés et mis en place par les maîtresses : sorties, voyages, piscine, cinéma, matériel, etc.



Cette année le bureau est composé de :

Présidente : Estelle FABBRI

Secrétaire : Delphine DESURMONT

Trésorière : Emilie BESSET

Secrétaire adjointe : Isabelle VALLON

Administrateurs :

Gaëlle BARRIOS

Morgane CHAMPIOT

Patrick LOISEL

Catherine DUMOULIN

Caroline MINERBE

Nicolas PASSANI

Séverine RAILLON

Cindy RICHON

Après la marche gourmande qui a eu un beau succès en octobre, voici les dates de nos prochaines manifestations :

- ♦ Le loto samedi 3 février 2018



Toute l'équipe vous attend dans la bonne humeur et compte sur votre participation afin de réussir toutes ces manifestations pour les enfants des deux villages.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Estelle Fabbri au 06 08 34 34 64 ou par mail : sde42410@gmail.com

Vie associative

GYM 2000 :

le sport sans prise de tête

Allier le sport avec la convivialité c'est possible. Vous ne nous croyez pas alors venez nous rejoindre pour deux séances d'essai. L'essayer c'est l'adopter !



Gym 2000 propose des cours de gymnastique volontaire et des cours de Pilâtes (nombre de places limité). Il ne vous reste plus qu'à choisir ce que vous souhaitez faire. Vous pouvez même pratiquer les deux si le cœur vous en dit.

Chaque semaine, nos adhérents se retrouvent dans la bonne humeur pour se dépenser et oublier les tracas de la journée avec Cécile, notre animatrice diplômée.

Au programme de la gymnastique volontaire : échauffement, cardio training, renforcement musculaire, étirements et pour bien terminer la séance... la relaxation.

Au programme du Pilâtes : exercices basés sur la respiration et des postures visant à renforcer et étirer les muscles profonds du corps.

Vous avez le choix de la discipline mais également du lieu : Saint-Michel-sur-Rhône (gym) – Chuyer (gym) – La Chapelle-Villars (gym + Pilâtes).

Les cours sont ouverts à tous, les inscriptions et les séances d'essai sont possibles tout au long de l'année. Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter au 04 74 87 82 84.

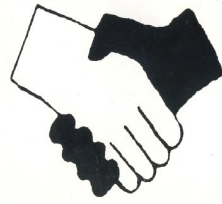
Gym 2000 vous souhaite une excellente année 2018 placée sous le signe du sport.

Cours dans les salles communales de :

- Saint Michel sur Rhône (lundi de 19h00 à 20h00)
- Chuyer (lundi de 20h15 à 21h15)
- La Chapelle-Villars (mercredi de 17h50 à 18h50 / 19h00 à 20h00 / 20h15 à 21h15)

Avis aux amateurs de Pilâtes : Face à la forte demande, un deuxième cours s'est ouvert cette année à la Chapelle-Villars de 17h50 à 18h50 et il reste quelques places.

Association de Jumelage Soro-Saint-Michel-sur-Rhône



Un projet pour permettre aux agriculteurs de s'adapter au changement des conditions climatiques avait été évoqué en 2016.

En février 2017, un voyage de 3 adhérents a permis pour 6 agriculteurs et agricultrices de visiter une ferme école ainsi que le centre de formation agricole. La ferme se situe à environ 120 km de Soro près de Ouahigouya. Pendant 3 jours les visites ont été très fructueuses tant sur le plan de la culture maraîchère que sur la fabrication du compost. Conduis par le responsable de la ferme, les 6 agriculteurs et agricultrices de Soro se sont initiés aux réalisations bocagères. Périmètre clôturé et arboré afin d'éviter la destruction des cultures par les animaux errants, jardins pluviaux avec la récupération des eaux de pluie, fabrication du compost, etc...

La verdure et les champs cultivés autour de la ferme école, encouragent les visiteurs à s'adapter au changement de culture. Dès le retour au village de Soro, réunion avec tous les agriculteurs du village. La décision a été prise de clôturer un champ de 1 hectare avec des piquets en fer et un grillage.

Au bout de quelques semaines nous avons reçu un devis pour financer cette clôture. Les travaux des champs ont occupé pendant plusieurs mois les agriculteurs, les empêchant de clore le champ. Actuellement les piquets et le grillage venant de Ouagadougou sont sur place et seront posés bientôt.

Les dernières nouvelles du village nous informent que la récolte cette année est très mauvaise, pas assez de pluie, les épis ne sont pas arrivés à maturité. Nous devons encore cette année financer le grenier communautaire pour pallier la famine du village. L'année 2016, nous avons acheté pour 2000 € de céréales ce qui représente 5 tonnes.

Souhaitant que l'insécurité de la région ne nous fasse pas renoncer à une prochaine visite au village.



Vie associative

LES AMIS DE SAINT MICHEL

Nous vous souhaitons à tous une belle et bonne année 2018.

Merci à tous ceux qui nous ont soutenus en venant assister au Concert donné par le Quintet Harmonic, le 13 Octobre dernier, au profit de notre association.

Nous donnons rendez-vous à tous nos adhérents (et à tous ceux qui voudraient venir) le 23 mars 2018, salle municipale, pour l'Assemblée Générale.

♦ Pour contacter l'Association :

Danielle Glénat : 06 07 28 16 13

Monique Wendlinger : 06 14 78 76 62

♦ Pour contacter la paroisse :

Père Eugenio Elias : 06 85 26 59 20

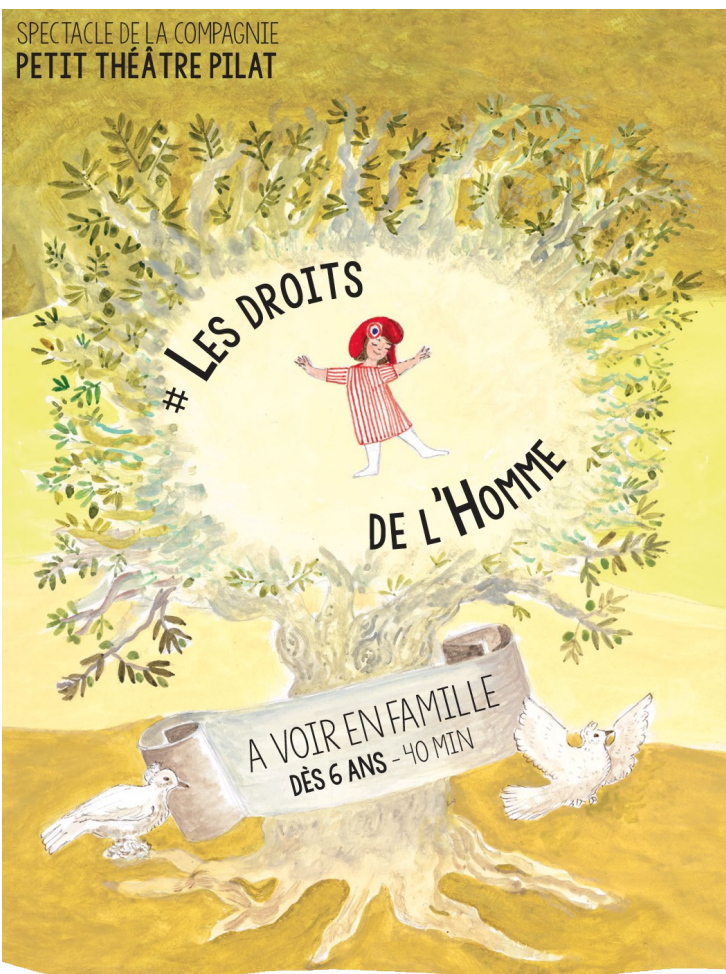
Messe à l'Eglise de St-Michel :

le 2^{ème} samedi de chaque
mois





LE PETIT THÉÂTRE



THÉÂTRE
ESPACE

44

04 78 39 79 71
44 rue Burdeau

LYON

DU 13 AU 18 FÉVRIER 2018

du mardi au vendredi
14h30 et 16h30
samedi et dimanche
16h00

#LES DROITS DE L'HOMME

Sur scène, à sa table à dessiner, Aline malaxe les mots et les idées pour illustrer l'article 13 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

« *Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État.* »

Peu à peu, avec la complicité de Paul, le spectateur entre dans son imagination d'illustratrice et sa réflexion sur le sens de chacun des articles : **un voyage féérique au coeur des droits de l'Homme à travers les mots, les couleurs, les formes et la musique...**

Texte et mise en scène
Thierry VINCENT
Création lumière
Aurélien MALBRANCHE
Conception accessoires
Jacqueline DUHÈME

Sur scène
Aude CARPINTIERI
ou **Marie-Véronique**
POUGES,
Stéphane CAVAZZINI
ou **Loïc BONNET**

Adaptation théâtrale de *Le livre des droits de l'homme* illustré par Jacqueline Duhème et préfacé par Robert Badinter. Édition Gallimard Jeunesse. Spectacle créé à la Médiathèque Françoise Sagan, Paris Xème / Avignon 2017.

UN ENGAGEMENT ARTISTIQUE ET CITOYEN

Ce spectacle est également le support d'immersions artistiques que la compagnie conduit avec les écoles et les médiathèques.

« *Sur scène, le texte prend corps et devient concret {...} Une belle leçon d'humanité pour toutes les générations.* »

La Terrasse

INFOS

RÉSERVATIONS

04 78 39 79 71
contact@espace44.com
44 rue Burdeau 69001 Lyon

TARIFS

Adultes : 12€
Enfants (-12 ans) : 8€
Groupe : voir avec le théâtre



CIE PETIT THÉÂTRE PILAT

04 74 87 45 27 / 06 72 65 75 93
contact@petit-theatre-pilat.eu
http://petit-theatre-pilat.eu

Vie associative

PROPOSITIONS DE LA CIE PETIT THÉÂTRE PILAT AUTOUR
DES DROITS DE L'HOMME

2 L'ÎLE AUX LECTURES

EN MÉDIATHÈQUE, CLASSE, MJC...

Découverte par la lecture des livres et des poètes illustrés par Jacqueline Duhême (*Le livre des droits de l'homme*, Prévert, Cendrars, Eluard, Asturias, Deleuze, etc ...)

IMMERSION ARTISTIQUE

EN MILIEU SCOLAIRE, CENTRE SOCIAL...

Deux jours de travail d'une classe ou deux (36 enfants) pour découvrir in vivo l'art théâtral (deux comédiens un metteur en scène) et se préparer à 'monter sur scène' aux côtés de comédiens professionnels.



1

SPECTACLE

#LES DROITS DE L'HOMME

Créé à la Médiathèque Francoise Sagan à Paris et à Lupé en novembre 2016, sélection Ligue de l'Enseignement du vaucluse au Festival Off d'Avignon 2017, la diffusion dans les écoles est soutenue par la DRAC en soutien aux 'petites' structures, intégrée à un projet mutualisé. Selon la jauge, deux représentations par jour possibles en salle ou en milieu scolaire.

1948

70ème Anniversaire
de la Déclaration Universelle
des Droits de l'Homme.

2018

4

CONFÉRENCE

Le livre des droits de l'homme, illustré par Jacqueline Duhême, préface de Robert Badinter et adapté pour la scène par Thierry Vincent.

EXPO

5

FAIRE VIVRE LA DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME DANS L'ÂME DES ENFANTS

Outil pédagogique autour des Droits de l'Homme et de l'adaptation du livre à la scène. 12 panneaux (160x80cm) mobiles et faciles à installer dans un CDI, une Médiathèque, une MJC, un centre social...

JACQUELINE DUHÊME. IMAGIÈRE DES POÈTES

Cette rétrospective (40 cadres de 52x46cm) retrace l'oeuvre et les rencontres de J. Duhême (Matisse, Eluard, Prévert, Roy, Queneau...). Projet d'accueil en Médiathèque : Le Trente à Vienne (38) et Le Shed à Pélussin (42). À Paris en 2019.



EN RÉSIDENCE DE CRÉATION

JACQUELINE DUHÊME CHEZ HENRI MATISSE

&

En 2014, le projet de création *Et Matisse entre dans la danse* a scellé la rencontre artistique et amicale entre Jacqueline et Thierry Vincent. La création *#les droits de l'Homme* ayant bousculé l'agenda... La création reprend son cours entre danse, peinture et théâtre. Possible en immersion artistique, actuellement à l'école d' Ampuis (69).

CIE PETIT THÉÂTRE PILAT - JULIE PERON

04 74 87 45 27 / 06 69 11 88 10
julieperon@petit-theatre-pilat.eu
<http://petit-theatre-pilat.eu>



Notre club de football ESTF local accueille :

- les enfants pour découvrir l'esprit d'équipe et vivre des moments ludiques et sportifs
- les adultes qui allient pratique d'un sport d'équipe, compétitions et bonne humeur
- les bénévoles qui ont envie de maintenir des activités locales et passer des moments conviviaux.

**ENTENTE
SPORTIVE
TREFLE
FOOT**

Alors, si vous aimez le football ou voulez nous aider, rejoignez-nous !!!!

La saison 2016-2017 s'est bien terminée.

Côté jeunes : les enfants ont progressé et se sont bien amusés. Plusieurs joueurs ont repris le chemin de l'entraînement en septembre. L'entente des U13 avec les Roches de Condrieu a été un succès. Sincères remerciements à tous les coachs et aux parents qui ont aidé.

Pour les Féminines : un beau parcours avec un excellent jeu collectif et des résultats prometteurs : 7ème sur 11 en 1ère phase et 4ème en 2ème phase. Les filles méritaient la 3ème place du classement et sont très motivées cette année encore. Merci à Justin Bruyère pour son aide à Stéphane lors des entraînements.

Côté Seniors : deux groupes mais des objectifs communs : progresser dans la pratique du football, passer de bons moments ensemble et faire vivre ce club local. L'équipe 1 conserve sa place en D4 et l'équipe 2 est montée en 2ème division en D5. De beaux matchs en fin de saison qui motivent les joueurs pour l'année 2018. Bravo aussi à notre arbitre Maxime CAMPELLO.

Pour la saison passée il y a beaucoup de gens à remercier : même s'ils ne sont pas cités, ils se reconnaîtront.

Tous permettent au Club de continuer dans les valeurs qui sont les siennes :

Convivialité, esprit familial, ambiance sportive.

Merci également à nos communes qui nous aident au long de l'année et à nos sponsors pour leur contribution.

Certains aussi ont laissé leur place après avoir donné beaucoup de leur temps pour le Club. Entre autres, Patricia Nazon secrétaire et membre important du club et Patrice Jourjon entraîneur des jeunes (U10-U11) depuis plusieurs années.

Depuis de nouvelles recrues sont venues nous rejoindre et nous leur souhaitons une bonne année sportive et/ou associative.

Pour la saison 2017/2018, le club se compose des catégories et des coachs suivants :

- U6 à U9 : Educateur Christian VIGNE
- U10 à U11 : Educateurs Frédéric COSTE TUBAT, Daniel CHAUSSINAND
- Responsable jeunes : Thierry BOUCHER
- FÉMININES à 11 : Responsable Stéphane MARCHAND
- SENIORS 1 : Entraîneur Pedro PAJARES
- SENIORS 2 : Responsable Émile BRAHINSKY
- VÉTÉRANS : Responsable Olivier BRUN



Vie associative

Notre **bureau** est représenté par les personnes suivantes :

- Président : M. BRUN Joseph
- Vice-Président : M. BRAHINSKY Emile
- Trésorier : MR BOUCHERIT Corentin
- Trésorière Adjointe : Mme BRUN Christiane
- Secrétaire : Mme SIBAUD Marie-Catherine
- Secrétaire Adjoint : Mr FINCK Nicolas

N'hésitez pas à nous rejoindre en cours d'année !!!

Les manifestations de la saison passée ont été animées et conviviales et nous vous attendons nombreux lors de nos prochains événements :

Dimanche 29 Octobre 2017 : Matinée Moules Frites

Dimanche 26 Novembre 2017 : Matinée boudin

Dimanche 18 Février 2018 : Matinée saucisses andouillettes

Dimanche 20 Mai 2018 : tournoi de pétanque

Samedi 9 Juin 2018 : tournoi des séniors

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à :

Mr BRUN Joseph (Président) : 04 74 87 84 62

Mr BOUCHER Thierry (Responsable jeunes) : 07 76 69 64 72

Mr PAJARES PEDRO (Responsable seniors) : 06 65 54 43 69

Mr BRUN Olivier (Responsable vétérans) : 06 75 34 33 90

Mr MARCHAND Stéphane (Responsable féminines) : 06 23 69 75 42



Trèfle foot sur la toile : « N'hésitez pas à visiter notre page FACEBOOK : ENTENTE SPORTIVE TREFLE FOOTBALL »



L'Entente Sportive Trèfle Foot vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2018 !!!



ÉTANCHÉITÉ
VÉGÉTALISATION
BARDAGE
BASSIN TECHNIQUE

ZA les Bretteaux
42410 St Michel S/Rhône
Tél.: 04 74 87 33 52
Fax: 04 74 87 36 57
manrey@wanadoo.fr

NR>
MANREY



ECO PRESSING
04 74 79 85 16

Centre Cial
Zone d'Activité 86
42410 CHAVANAY

Vie associative



MODE CANIN

salon de toilettage
CHIENS ET CHATS
petits et grands

- 15%
sur la première toilette

Appelez vite !
06 72 45 95 87

730 chemin de l'arnaude
saint michel sur rhone

du lundi au vendredi 8h30 - 18h30 samedi 8h30 - 12h



**MAÇONNERIE
CARRELAGE
PIERRES**

**RENOVATION
CONSTRUCTION
CONSEIL**

GÉRALD MONTABONNET

Z.A. LESBRETTEAUX
42410
ST MICHEL SUR RHÔNE

Sarl RCC - TÉL. : 06 12 80 90 83

Vertical text on the right: Watcom - 04 74 70 45 97

[illegible]

« *Le Bourg* »

Fax : 04 74 56 67 32

Lundi de 14H00 à 18H30
Jeudi de 9H00 à 12H00
Vendredi de 9H00 à 12H00

ou nous contacter par mail :
info@mairie-saintmichelsurhone.fr